



Un refus croissant de "l'autre"

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► To cite this version:

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Un refus croissant de "l'autre". La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2013. Commission nationale consultative des droits de l'homme, La Documentation française, pp.157-208, 2014, 9782110095695. hal-01054025

HAL Id: hal-01054025

<https://sciencespo.hal.science/hal-01054025>

Submitted on 4 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN REFUS CROISSANT DE L'AUTRE

Nonna Mayer, CEE, Sciences Po, CNRS
Guy Michelat, CEVIPOF, Sciences Po, CNRS
Vincent Tiberj, CEE, Sciences Po
Tommaso Vitale, CEE, Sciences Po

« Me voilà ramené à ma condition de nègre. Me voilà attablé avec d'autres Noirs parce qu'ils sont Noirs. Et me voilà en train de m'offusquer d'une idiotie qui ne m'atteignait guère : le racisme. »

Harry Roselmack, « La France raciste est de retour », tribune au journal *Le Monde*, 5 novembre 2013.

Les insultes d'une rare violence visant la ministre de la Justice, Christiane Taubira, comparée à une guenon, ont relancé un vif débat sur le racisme en France¹, quelques semaines avant que ne débute le sondage annuel effectué pour la CNCDH². L'enquête permet, au-delà de l'émotion suscitée par de tels propos, de faire le point sur l'évolution des préjugés à l'égard de l'autre (chapitre 1), ainsi que sur leur structure et leurs facteurs explicatifs (chapitre 2), et d'explorer plus en détails trois d'entre eux qui ont été au cœur du débat public pendant l'année écoulée : les préjugés antijuifs (chapitre 3), antimusulmans (chapitre 4) et anti-Roms (chapitre 5).

1. Le 15 novembre, Claudine Declerk, conseillère municipale UMP à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), a posté sur Facebook une publicité Banania titrée « Y'a pas bon Taubira ». Le 17 octobre Anne-Sophie Leclerc, candidate frontiste aux élections municipales à Rethel (Ardennes) a fait un photomontage sur sa page Facebook associant un bébé singe avec la légende « À dix-huit mois » à une photo de la garde des Sceaux légendée « Maintenant ». À Angers, le 25 octobre, des manifestants contre le mariage pour tous accueillent Christiane Taubira en scandant « Taubira, dégage, Taubira tu sens mauvais, tes jours sont comptés », tandis qu'un enfant brandit une banane en criant : « C'est pour qui la banane, une banane pour la guenon ! » La une de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* du 12 novembre renchérit en la qualifiant de « maligne comme un singe ».

2. L'enquête en face à face a été effectuée du 2 au 12 décembre 2013, auprès d'un échantillon national représentatif de la population de dix-huit ans et plus résidant en France métropolitaine.

CHAPITRE 1

LE RECUl PERSISTANT DE LA TOLÉRANCE DEPUIS 2009

Contribution des chercheurs :

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale

Les résultats dégagés à partir de l'indice longitudinal de tolérance, tant global que pour chaque minorité, sont particulièrement inquiétants cette année. Non seulement la tolérance en France a encore reculé, pour la quatrième année consécutive, ce qui ne s'était jamais produit depuis qu'on a commencé à calculer l'indice, mais ce recul touche désormais toutes les minorités et s'étend à des groupes sociopolitiques qui jusqu'ici résistaient à la « tentation xénophobe ».

Encadré 1

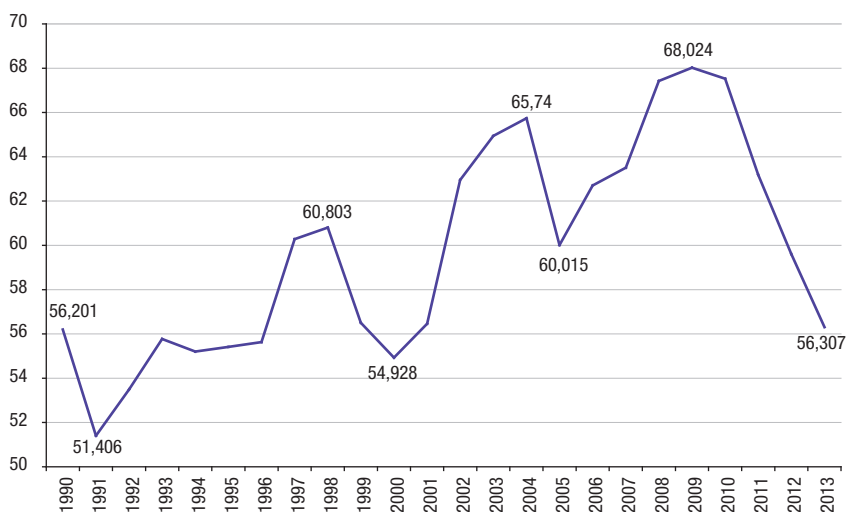
Présentation de l'indice longitudinal de tolérance et de ses déclinaisons

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions dans le temps de l'opinion publique en matière de tolérance à la diversité. Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et d'erreur d'une année à l'autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège 65 séries de questions posées à au moins deux reprises dans le baromètre CNC DH, qui couvre désormais la période 1990-2013. Quarante-huit d'entre elles, soit environ 74 % du total, ont été posées au moins 8 fois et les trois séries les plus longues ont été posées 19 et 21 fois. L'autre condition de sélection des questions est qu'elles dénotent un préjugé dans le rapport à l'autre en général ou à l'égard d'une minorité ethno-religieuse particulière.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l'indice prend pour l'année une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des réponses tolérantes et intolérantes. Ce score est donc la part d'opinions tolérantes exprimées. Si la question « Les immigrés sont la principale source d'insécurité » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les 65 séries, une procédure statistique permet de « résumer » l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

On obtient alors une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. Les scores calculés sont comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, une diminution un retour vers l'intolérance. Le deuxième avantage de cette méthode est que les évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables qu'une question ou même un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1 000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ +/- 3,2 %. Pour l'indice global calculé en 2009 par exemple, la marge d'erreur est de +/- 1,6 % pour le même intervalle de confiance (95 %).

On a également élaboré des indices d'acceptation par minorités, dès lors qu'on disposait de suffisamment de questions. C'est le cas pour les juifs, les musulmans, les Maghrébins et les Noirs. Enfin, on a mis en place des indices par grands groupes sociopolitiques : en fonction du niveau de diplôme, de l'année de naissance et du positionnement politique.

Figure 1-1. L'indice longitudinal de tolérance (1990-2013)

On aurait pu penser que le plancher était atteint en 2012, le niveau de l'indice revenant à celui constaté juste après la crise des banlieues de 2005. Ce n'est pas ce qui s'est passé. Pour la quatrième année consécutive, l'indice est en recul. Surtout, la baisse enregistrée entre décembre 2012 et décembre 2013 est conséquente : 3,3 points. Autrement dit, on ne constate aucun tassement dans le rythme de ce retour des préjugés. Depuis 2009, l'indice global de tolérance a perdu près de 12 points. C'est d'autant plus préoccupant que le niveau de 2013, soit 56,3, correspond aux étiages bas de tolérance aux minorités qu'on observait en 1990 ou en 2001. On n'en est pas encore aux niveaux records de xénophobie enregistrés en 2000 (54,9) et en 1991 (51,4), mais l'indice s'en rapproche dangereusement.

De fait, la période actuelle cumule tous les facteurs défavorables à la tolérance qu'on a pu identifier dans l'étude des évolutions de l'indice longitudinal.

La situation économique constitue un premier facteur. Le chômage a continué à progresser pour atteindre en 2013 un niveau de 10,5 %, sans équivalent en métropole depuis 1997 (10,8 % au premier trimestre 1997 selon la série de l'INSEE depuis 1975). Cette situation préoccupante sur le front de l'emploi n'est toutefois pas suffisante pour expliquer, à elle seule, la baisse de l'indice de tolérance. Le chômage était particulièrement haut en 1996 et 1997, cela n'a pas empêché l'indice de tolérance de progresser. Néanmoins ce mauvais contexte économique contribue à la remontée des préjugés, comme le montrent les réponses particulièrement éclairantes à deux questions de l'enquête. À la première, « De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale », le niveau d'approbation flirte en 2013 avec le niveau relevé en 1997 (22 % contre 22,5 %). Quant à la seconde, « Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française », il faut remonter à 2001 pour trouver un taux d'approbation

aussi faible (68 % contre 67 %), même si l'on reste encore loin des proportions les plus basses enregistrées sur cette question en 1994 (59 %) et 1996 (60 %).

Un autre facteur défavorable à l'indice de tolérance est ce qu'on pourrait appeler l'effet « thermostatique »¹. Depuis la période 1995-1997, les évolutions de l'indice longitudinal dépendent de la couleur politique du Gouvernement. Quand la droite est au pouvoir la tolérance progresse, alors qu'elle recule lorsque la gauche exerce les responsabilités au niveau national. Ces évolutions « thermostatiques » ne sont pas spécifiques à la question de la xénophobie, on les retrouve aussi dans l'évolution des valeurs socio-économiques par exemple². On le voit également à propos du droit de vote pour les immigrés non européens, promesse emblématique de la gauche, dont le soutien dans l'opinion s'érode : jamais l'opinion n'y a été aussi opposée (37 %) depuis que la question est posée dans le baromètre CNC DH (1999).

Derrière ce recul du soutien au droit de vote des étrangers, il y a enfin l'impact de l'actualité et, plus encore, de son cadrage politique et médiatique. On a assisté à une certaine libération de la parole, à la médiatisation de propos intolérants qui, sinon, restaient cantonnés aux franges les plus extrêmes de la population. Au-delà de l'affaire Clément Méric qui a donné une tribune à des figures du mouvement skinhead, au-delà des propos homophobes qui ont fleuri autour des « manifs pour tous », on relève aussi les attaques contre Christiane Taubira qui relèvent du racisme « biologique », ou encore les propos et prises de position sur les Roms qui ont émaillé tout le second semestre 2013 (ceux de Christian Estrosi à Nice, ceux de Jean-Marie Le Pen, ceux du maire de Cholet, l'affaire Leonarda, ou la couverture de *Valeurs actuelles* : « Roms, l'overdose »), et, enfin, les propos du polémiste Dieudonné envers notamment le journaliste Patrick Cohen. Surtout, ces événements ont des caractéristiques communes. D'abord, le camp antiraciste tant dans sa dimension politique qu'associative a mis beaucoup de temps à réagir, notamment pour défendre Christiane Taubira, et à intervenir dans les médias, notamment pour la défense des Roms. En fait, ni les gens du voyage ni les Roms ne disposent des relais médiatiques et politiques qui leur permettraient de faire face à des comportements et des propos clairement discriminatoires. Ensuite, des responsables politiques de premier plan, issus de partis de Gouvernement, ont pris part aux attaques envers les Roms, notamment à l'UMP (Christian Estrosi, Éric Ciotti, Nathalie Kosciusko-Morizet). Dans ce contexte, les déclarations de Manuel Valls du 24 septembre n'ont guère arrangé les choses³.

Au total, l'ensemble de ces facteurs a eu de réelles conséquences dans l'opinion, comme le montre le détail des évolutions par groupes sociopolitiques. On a choisi de le faire en fonction des grandes variables explicatives de la tolérance : à savoir l'éducation, la cohorte de naissance et le positionnement politique.

1. Christopher Wlezien, « The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending », *American Journal of Political Science*, 39, 1995, pp. 981-1000.

2. James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiebaut, « The Evolution Of Political Attitudes And Policy Preferences In France », in Alistair Cole, Sophie Meunier, Vincent Tiberj (éd), *Developments in French Politics 5*, Palgrave MacMillan, 2013, pp. 170-185; Vincent Tiberj, « Ça s'en va et ça revient : les valeurs sociales et économiques de l'électorat », dans TNS Sofres, *L'État de l'opinion 2012*, Paris, Seuil, pp. 97-110.

3. Les Roms sont « des populations qui ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation », avait-il notamment déclaré.

Figure 1-2. Les évolutions de la tolérance par cohorte de naissance

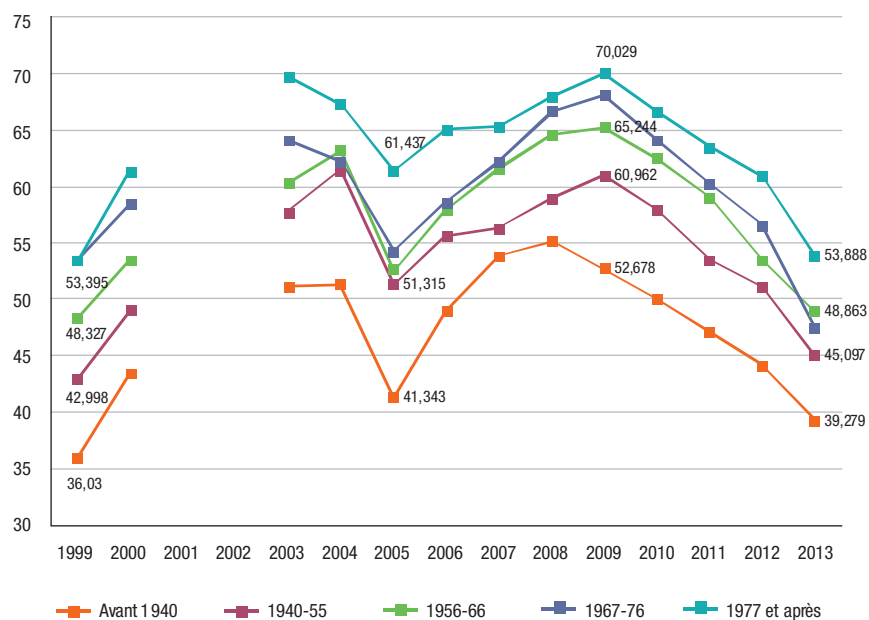
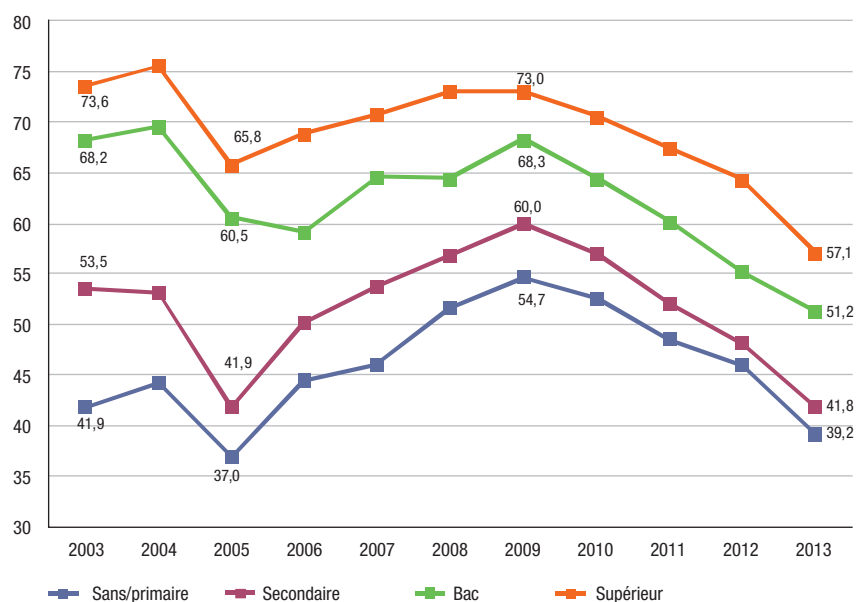


Figure 1-3. Les évolutions de la tolérance par niveau de diplôme



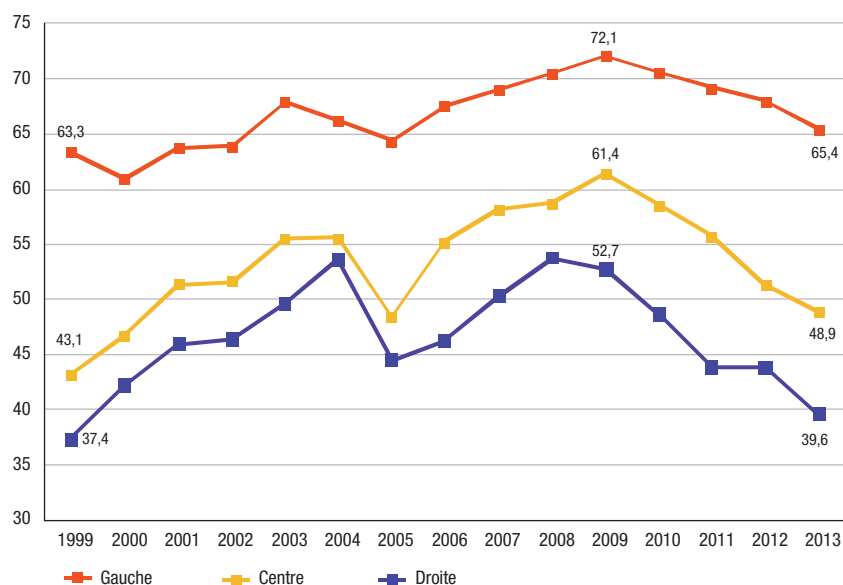
Ce qu'on sait des logiques du préjugé au niveau individuel se confirme. Plus les individus ont fait des études, plus ils s'avèrent tolérants. Dix-huit points séparent le niveau de tolérance des diplômés du supérieur et des moins diplômés en 2009 (respectivement 57,1 et 39,2). Mais pour les bacheliers et les titulaires d'un diplôme universitaire, jamais le niveau de tolérance n'a été aussi bas (figure 1-3). De la même façon, plus l'année de naissance des individus est récente, plus ils sont tolérants. Plus une cohorte est ancienne, plus elle est conservatrice, quelle que soit l'année considérée. Il ne s'agit pas d'un effet de l'âge, comme on le pense trop souvent. Entre 1999 et 2009, les membres des cohortes déjà nées avaient vieilli de dix ans, pourtant en moyenne la tolérance avait progressé dans chacune d'entre elles (entre + 19 et + 17 points). Reste que, comme pour les niveaux de diplôme, l'ensemble des cohortes a été touché par une remontée de xénophobie. Certaines cohortes retrouvent d'ailleurs leur niveau de 1999. C'est le cas des individus nés en 1977 et après, ou de ceux nés dans la période 1956-1966.

Les figures 1-2 et 1-3 permettent de mieux comprendre les mécanismes qu'il y a derrière les évolutions des préjugés et de la tolérance en France. D'abord, ces évolutions ne sont pas seulement le fait des électeurs « ordinaires », à faible niveau de compétence politique. Tous les électeurs, indépendamment de leur niveau de diplôme, évoluent dans le même sens. Ainsi, quand la tolérance progresse comme c'était le cas entre 2005 et 2009, cela se traduit par une augmentation de 8,5 points chez les titulaires d'un diplôme du supérieur et de 14 points parmi les sans-diplômes ou les diplômés du primaire. Inversement, les titulaires d'un diplôme universitaire ou les bacheliers ne sont pas immunisés contre l'intolérance dans un contexte de crispation xénophobe. Ainsi, depuis 2009, la tolérance des diplômés du supérieur a reculé de 16 points et celle des moins diplômés de 15 points. En résumé, on a affaire à des « *publics parallèles* », selon l'expression de Soroka et Wlezien⁴.

Ensuite, ces hauts et ces bas montrent bien que la conception selon laquelle les préjugés (ou l'absence de préjugés) seraient des dispositions stables des individus, construites dans leur jeunesse, s'avère fautive. Indépendamment de leur position dans le cycle de vie – la retraite, la jeunesse et les études, la vie active – le contexte affecte tous les individus, à la hausse ou à la baisse. La logique du préjugé est différente. Paul Kellstedt, dans la lignée des travaux de John Zaller, souligne l'ambivalence de nos attitudes à l'égard des « autres »⁵. Le même individu peut présenter simultanément des dispositions à la tolérance et à l'intolérance, la prévalence des unes sur les autres va dépendre de l'environnement, des informations reçues, d'événements récents qui l'ont marqué. Autrement dit la responsabilité des médias, des pouvoirs publics et des hommes et femmes politiques est majeure. La manière dont on parle des immigrés et des minorités (le cadrage), la rapidité à les défendre et à lutter contre les propos xénophobes sont essentielles pour empêcher les individus de (re)basculer dans les préjugés.

4. Stuart Soroka, Christopher Wlezien, *Degrees of Democracy: Politics, Public Opinion and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

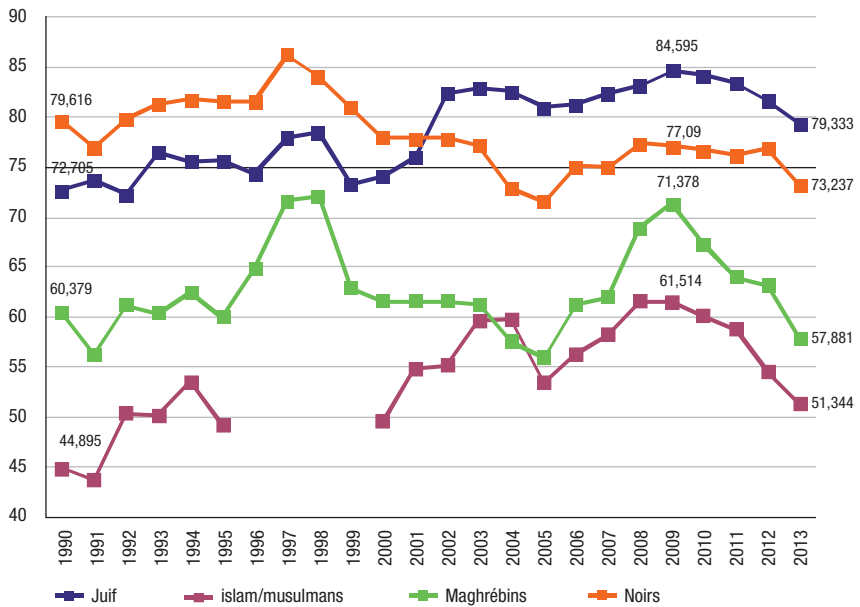
5. Paul Kellstedt, *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Figure 1-4. Les évolutions de la tolérance par positionnement politique

De ce point de vue, la situation de 2013 est particulièrement préoccupante. L'année dernière nous avons noté la résistance de la gauche au retour de l'intolérance, contrairement à la droite et, dans une moindre mesure, au centre⁶. Cette année, la dégradation s'amplifie, désormais, même les électeurs de gauche sont touchés. La baisse entre 2012 et 2013 n'est que de 2,5 points, mais sur quatre ans, elle est désormais de 7 points. Autrement dit, même dans le camp idéologique où les valeurs d'ouverture sont les plus fortes, où pour beaucoup elles font partie intégrante de leur identité politique⁷, les digues sont en train de se fissurer. La situation est encore plus préoccupante au centre, où l'indice descend pour la première fois depuis 1999 sous la barre des 50, et surtout à droite. Clairement, les électeurs de droite sont presque revenus quatorze ans en arrière. On note également que la polarisation gauche/droite sur cette question continue de grandir pour atteindre désormais 26 points sur l'indice, un record.

6. Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Montée de l'intolérance et polarisation anti-islam », Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2012*, Paris, La Documentation française, 2013, pp. 28-47.

7. Vincent Tiberj, « Votes de gauche, votes de droite : hier et aujourd'hui », in Vincent Tiberj (dir.), *Des votes et des voix : de Mitterrand à Hollande*, Nîmes, Champ social éditions/Fondation Jean-Jaurès, 2013, pp. 86-96.

Figure 1-5. Les indices longitudinaux de tolérance par minorité

Les indices longitudinaux de tolérance spécifiques aux minorités dénotent également une aggravation de la situation (figure 1-5). Entre 2009 et 2012, on notait une crispation dont les victimes étaient principalement les musulmans et les Maghrébins. L'indice continue à se dégrader pour eux : - 3 pour les musulmans, - 5 pour les Maghrébins, soit, par rapport à 2009, un recul total de respectivement 13 points et 10 points. Ces deux groupes restent d'ailleurs les moins tolérés, à l'exception des Roms pour lesquels on pourra présenter l'indice l'année prochaine.

Mais, pour la première fois, on assiste entre 2012 et 2013 à une inflexion significative des courbes concernant les Noirs et les juifs. Cette inflexion n'est que de 2 points pour les juifs, mais dénote bien une dégradation (désormais - 5 points en cumulé par rapport à 2009), surtout quand on se souvient que l'indice de tolérance à leur égard était remarquablement stable, et donc déconnecté du contexte politique et national. L'acceptation de la communauté juive était moins sensible aux évolutions thermostatiques (par exemple entre 1996 et 2000), et n'avait en aucune façon eu à souffrir de la crispation post-crise des banlieues en 2005. L'année 2013 pourrait être le début d'une nouvelle période, même s'il faut relativiser le phénomène, tant par la faiblesse du recul que par le niveau absolu de l'indice. La communauté noire française en revanche a connu une inflexion plus marquée : son indice baisse de 3,5 points, une variation annuelle d'une ampleur qu'on n'avait pas constatée depuis une dizaine d'années. On peut, dans les deux cas, y voir le résultat de l'actualité tant du côté des prémisses de l'affaire Dieudonné que des attaques contre Christiane Taubira. Encore une preuve s'il en est de la sensibilité des préjugés des individus au contexte et donc de l'attention qu'il faut porter à l'actualité et aux cadrages qui en sont fait.

CHAPITRE 2

LA DIFFUSION D'UN SYNDROME ETHNOCENTRISTE AUTORITAIRE

Contribution des chercheurs :

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale

L'indice longitudinal de tolérance montre une hausse globale du rejet de l'« autre » sous toutes ses formes, et tout particulièrement des musulmans, depuis quatre ans. Il s'agit maintenant d'analyser les relations qui s'établissent entre ces différents préjugés. Forment-ils un pattern cohérent, symptomatique d'une attitude « ethnocentriste-autoritaire », au sens où l'entendaient Adorno et ses collègues en 1950 aux États-Unis, c'est-à-dire une disposition à valoriser les groupes auxquels on s'identifie, et à inférioriser les « autres », les *outgroups*¹ ? Y a-t-il un lien entre les préjugés envers les juifs, les immigrés, les musulmans, les Noirs, ou s'agit-il de dimensions distinctes ? S'expliquent-ils par les mêmes facteurs ? La technique des échelles d'attitudes² permet de le vérifier, en mettant au jour les corrélations entre les réponses et la manière dont elles se hiérarchisent.

Une échelle d'ethnocentrisme

On peut, comme les années précédentes, construire une échelle d'ethnocentrisme. Il y a bien une cohérence globale des opinions à l'égard des étrangers, des immigrés, des Français juifs et musulmans, des droits qu'on leur reconnaît ou qu'on leur refuse (droit de vote, possibilité de pratiquer sa religion (tableau 2-1). Nous avons gardé la même échelle composée des mêmes items³ depuis 2009, pour mieux suivre leur évolution dans le temps.

1. Théodor W. Adorno et al., *Études sur la personnalité autoritaire* (trad. Hélène Frappat), Paris, Allia, 2007. Si la notion d'une « personnalité autoritaire » forgée une fois pour toute dès la petite enfance n'a plus cours, celle de la cohérence entre les diverses formes de préjugés et de leur lien avec des attitudes hiérarchiques-autoritaires est confirmée par des travaux récents : ceux de Jim Sidanius et Felicia Pratto sur l'orientation à la dominance sociale (*Social Dominance : An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001), ceux de Wilhelm Heitmeyer, Beate Küpper et Andreas Zick sur l'aversion aux groupes, « Prejudices and Group-Focused Enmity – A Socio-Functional Perspective », in *Handbook of Prejudice*, éd. Anton Pelinka et al., London, Cambria Press, 2010.

2. Il s'agit d'une échelle hiérarchique construite selon le modèle de Loevinger classant les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée. Pour une présentation synthétique de ces techniques, voir Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Montée de l'intolérance et polarisation anti-islam », in CNCDH, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2012*, Paris, La Documentation française, 2013, encadré 2, p.36.

3. Par item on entend le couple question/réponses dichotomisées.

Tableau 2-1. Échelle d'ethnocentrisme (en %)

	2009	2011	2012	2013	d = 2009-2013
<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord SR / Pas d'accord du tout</i>	7	9	10	13	+ 6
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</i>	7	10	12	14	+ 7
<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</i>	14	19	24	31	+ 17
<i>Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</i>	13	24	24	30	+ 17
<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</i>	21	29	34	39	+ 18
<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</i>	33	49	57	63	+ 30
<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	46	58	68	75	+ 29
<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	47	58	62	67	+ 20
<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	68	76	74	84	+ 16
<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	80	84	89	92	+ 12

En gras, les réponses qui dénotent l'ethnocentrisme.

Les réponses à ces dix questions sont suffisamment liées entre elles pour conclure qu'elles relèvent d'une même attitude « ethnocentriste », et suffisamment contrastées pour faire apparaître une hiérarchie des rejets. L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme concerne le refus absolu (réponses « pas d'accord du tout », opposées à toutes les autres), d'accorder aux Français musulmans la qualité de citoyen à part entière, suivi de très près par le refus de l'accorder aux Français juifs (cette fois ci en regroupant les réponses « plutôt pas d'accord » et « pas d'accord du tout »). L'item le moins discriminant renvoie au stéréotype selon lequel les immigrés viendraient en France uniquement pour profiter des avantages sociaux, que plus de neuf personnes interrogées sur dix ne rejettent pas totalement (toutes celles qui choisissent une autre réponse que « pas d'accord du tout »).

On dispose ainsi d'un instrument de mesure de l'ethnocentrisme en France aujourd'hui, qui varie entre 0 et 10 selon le nombre d'items approuvés par la personne interrogée. De 2009 à 2013, la proportion de notes élevées sur cette échelle, c'est-à-dire égales ou supérieures à 6 sur 10, a augmenté de près de 30 points (figure 2-1). Si on regarde plus en détail la composition de l'échelle, on observe que l'augmentation de l'ethnocentrisme s'observe pour tous les items mais plus particulièrement pour deux d'entre eux, les mêmes que l'an dernier (tableau 2-1). Le refus de donner le droit de vote aux étrangers pour les élections locales, une des propositions du programme de François Hollande de 2012, très controversée jusqu'au sein du PS en 2012, est passé du tiers aux deux tiers de l'échantillon. Le second item en forte hausse concerne l'appréciation du nombre d'immigrés en France. La proportion de personnes qui les juge « trop nombreux » a également augmenté de près de 30 points depuis 2009, atteignant aujourd'hui les trois quarts. Là encore, tout au long de l'année écoulée, le thème de l'immigration a été martelé par la droite, accusant Manuel Valls de laxisme, pointant la hausse des naturalisations et de la régularisation des sans-papiers consécutive à la circulaire de novembre 2012, et proposant de réformer le droit du sol et le regroupement familial. Face à une gauche plus que jamais divisée sur la politique d'immigration, comme l'a montré la polémique autour de « l'affaire Leonarda », la jeune lycéenne kosovare expulsée en octobre, une droite fortement mobilisée contre le Gouvernement en place pèse plus dans le débat public.

Les multiples facettes du rejet de l'autre

Tableau 2-2. Échelle d'aversion pour l'islam (en %)

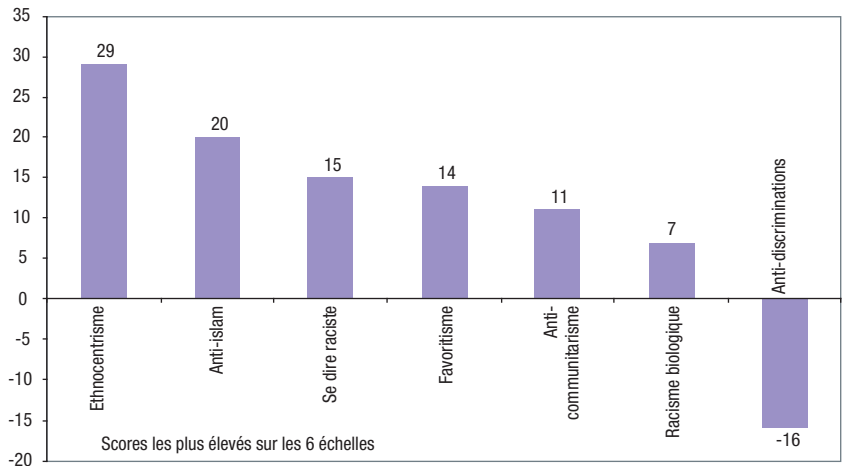
	2009	2011	2012	2013	d = 2012-2009
Pouvez-vous me dire, pour chacun des termes suivants, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif, de très négatif ou de ni positif ni négatif ? Religion catholique/Religion juive/Religion musulmane Religion catholique plus positive que religion musulmane *	17	17	21	29	+ 12
Selon vous le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ?					
Le jeûne du ramadan : Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment / Non pas du tout, SR	51	57	63	78	+ 27
Les prières : Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment / Non pas du tout, SR	54	64	71	77	+ 23
Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el Kebir : Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment / Non pas du tout, SR	60	68	69	75	+ 15
Le port du voile : Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment / Non pas du tout, SR	85	90	89	94	+ 9

En gras, les réponses qui dénotent l'aversion pour l'Islam.

*On a regroupé ceux qui jugent à la fois la religion catholique « très positive » et la religion musulmane « assez positive », « assez » ou « très négative » ; la religion catholique « assez positive » et la musulmane « assez » ou « très négative », et ceux qui jugent la religion catholique « assez négative » et la musulmane très négative ».

La forte cohérence des attitudes envers l'« autre » apparaît quand on croise notre échelle globale d'ethnocentrisme avec d'autres questions relatives au racisme : racisme biologique ou croyance en une hiérarchie des races humaines ; racisme assumé ou définition de soi comme raciste ; voire avec d'autres échelles, soit spécifiques à une minorité, telle que l'échelle d'aversion à l'islam et à ses pratiques (tableau 2-2), soit à d'autres dimensions du rejet telles que l'échelle d'« anticommunautarisme » ou sentiment que certaines minorités forment « un groupe à part », l'échelle de « favoritisme » ou sentiment que les immigrés auraient « plus de facilités » que les Français non immigrés en matière de prestations sociales, de logement, d'accès aux soins, d'emploi, etc., l'échelle de sensibilité aux discriminations envers les minorités telles que le refus du mariage, d'embauche, d'accès à une boîte de nuit, ou d'un logement. On voit que la proportion de notes élevées sur la quasi-totalité de ces échelles ou questions a augmenté depuis 2009, même la croyance en l'existence des races remonte alors qu'elle déclinait depuis 2008. Tandis qu'inversement, elle baisse sur l'échelle de sensibilité aux discriminations (figure 2-1).

Figure 2-1. Évolution de l'intolérance (2009-2013)



L'enquête 2013 permet d'ajouter à cet ensemble une nouvelle échelle sur le rejet des juifs ou antisémitisme, combinant des questions sur le mythe du pouvoir des juifs, de leur rapport à l'argent, leur lien avec l'état d'Israël, leur citoyenneté, leur fermeture sur le groupe (tableau 2-3). Si l'on ne dispose pas d'une échelle comparable dans les enquêtes précédentes, on peut postuler que là aussi les notes élevées augmentent, puisqu'on peut observer, de 2009 à 2013, l'évolution des réponses à trois questions de l'échelle, qui montrent une hausse des opinions négatives. La proportion de personnes « tout à fait d'accord » avec l'idée que les juifs auraient « trop de pouvoir en France » a augmenté de 4 points et demi depuis 2005. L'opinion selon laquelle les Français juifs ne seraient pas des citoyens comme les autres a doublé depuis 2009. Et celle des personnes estimant qu'ils forment un groupe à part dans la société a progressé d'un point depuis 2009 mais de 8 points depuis 2010⁴.

Tableau 2-3. Échelle d'antisémitisme (en %)

	2013
Les juifs ont trop de pouvoir en France : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	11,5
Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	14
Pour chacune des catégories suivantes – les juifs –, dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR	32
Pour les juifs français, Israël compte plus que la France : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	52
Les juifs ont un rapport particulier à l'argent : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	83

En gras les réponses qui dénotent l'antisémitisme.

4. L'enquête 2010 a en fait été conduite en janvier 2011.

On dispose ainsi au total de huit indicateurs d'intolérance explorant toutes les facettes du rejet de l'autre. Pour déterminer dans quelle mesure elles sont reliées entre elles, on procède à une analyse statistique de fiabilité c'est-à-dire de covariance, sans se soucier de la hiérarchie entre elles⁵(tableau 2-4). L'analyse montre que ces huit indicateurs sont suffisamment reliés entre eux pour pouvoir former une échelle globale de préjugés « racistes » au sens large⁶. Mais si l'on en juge par le niveau des corrélations, au sein de cet univers d'attitudes certaines sont plus associées que d'autres.

Tableau 2-4. Matrice de corrélations entre les indicateurs de préjugés envers l'autre

	Ethnocent.	AntiSém.	Anti-islam	Favoritisme	Discrimina.	Communau-tarisme	Races	Raciste	Corrél. item
Ethnocentrisme	1,00	,35	,56	,47	,57	,51	,30	,57	,72
Antisémitisme		1,00	,27	,27	,27	,59	,27	,31	,49
Anti-islam			1,00	,27	,39	,41	,18	,30	,54
Favoritisme				1,00	,34	,39	,28	,42	,51
Discrimination					1,00	,40	,24	,37	,56
Anticommunautaire						1,00	,29	,43	,64
Races existent							1,00	,31	,38
Se dire raciste								1,00	,60

Questions et échelles ont toutes été orientées dans le même sens intolérant. De l'échelle d'ethnocentrisme ont été exclus les items relatifs aux juifs et aux musulmans pour qu'aucune échelle n'ait de questions communes. La dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle globale.

Les corrélations les plus fortes s'observent entre l'échelle d'ethnocentrisme, d'une part, l'aversion à l'islam et à ses pratiques, le sentiment que certaines minorités forment des groupes à part dans la société (échelle de communautarisme), la non-sensibilité aux discriminations dont Noirs ou Maghrébins font l'objet, et la représentation de soi comme plutôt ou un peu raciste, d'autre part. On a là un bloc cohérent d'attitudes renvoyant au racisme ordinaire dirigé contre les immigrés, les Maghrébins, les musulmans, trois termes étroitement associés compte tenu de l'histoire de la colonisation française. Et c'est l'échelle d'ethnocentrisme qui structure l'échelle globale « préjugés » (coefficient de corrélation de 0,72). En revanche, l'antisémitisme est nettement moins corrélé aux autres indicateurs à l'exception de l'échelle d'anticommunautarisme. Et l'item le moins intégré est celui du racisme biologique. Celui-ci n'a pas disparu, comme le montre l'affaire

5. Voir nos rapports précédents, notamment celui portant sur l'année 2007, qui présente la plupart de ces indicateurs, leurs échelles et leurs inter-relations : Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Étranger, immigré, musulman : les représentations de "l'autre" dans la société française », in CNCDH, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2007*, La Documentation française, 2008, pp. 104-123.

6. Avec un alpha de Cronbach (mesure de la fiabilité de l'échelle variant entre 0 et 1) élevé de 0,82.

Taubira. Mais, aujourd’hui, le racisme se formule plus volontiers sous sa forme différentialiste, postulant, et souvent exagérant, les différences culturelles entre majorité et minorités.

Le lien entre autoritarisme et rejet de l’autre

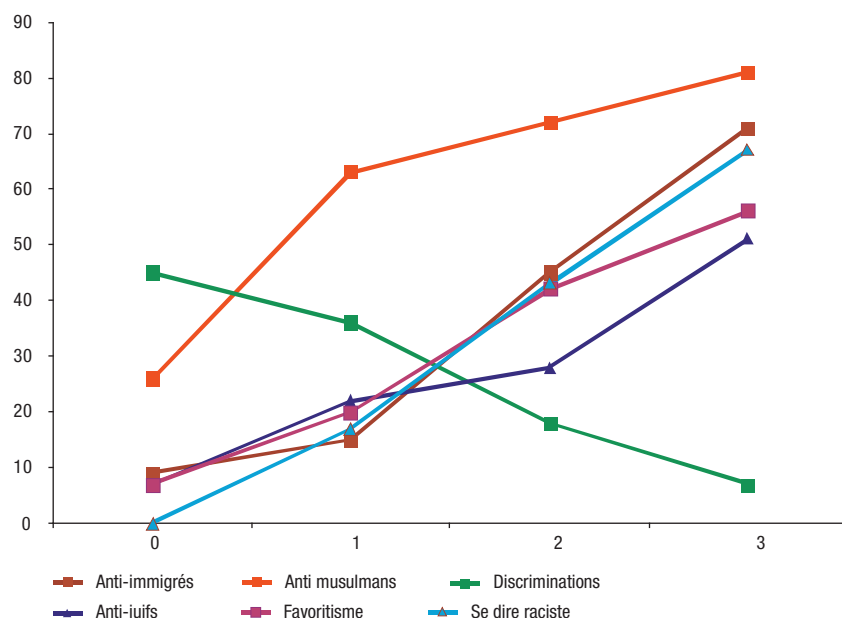
Comme le notaient déjà Adorno et ses collègues, ces indicateurs d’intolérance envers les minorités sont corrélés avec des attitudes autoritaires. Pour le mesurer, notre indicateur combine adhésion à la peine de mort, sentiment que les tribunaux ne sont pas assez sévères et condamnation de l’homosexualité. Les réponses à ces trois questions sont suffisamment liées entre elles pour permettre de construire une *échelle d’autoritarisme*, mesurant des attitudes favorables à la répression de toute déviance, qu’elle soit sociale ou morale. Là aussi on constate un durcissement (tableau 2-5). Dans le domaine des mœurs, si l’acceptation de l’homosexualité reste massive, sa condamnation a progressé de 5 points en un an, alors qu’elle était quasi stable depuis 2009, probablement en lien avec les fortes mobilisations de la droite contre « le mariage pour tous ». Dans le domaine de la sécurité, c’est encore plus net : la demande d’une sévérité accrue des tribunaux a progressé de 15 points depuis 2009, et les opinions en faveur de la peine de mort de 14 points.

Tableau 2-5. Échelle d’autoritarisme

	2009	2012	2013	d = 2013-2009
Je vais vous citer un certain nombre d’affirmations. Pour chacune d’entre elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d’accord, plutôt d’accord, pas vraiment d’accord ou pas du tout d’accord				
L’homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité : Tout à fait d’accord, plutôt d’accord / Pas vraiment d’accord, pas du tout d’accord : 15 % (13 %)	13	15	20	+ 7
Il faudrait rétablir la peine de mort : Tout à fait d’accord, plutôt d’accord, pas vraiment d’accord / Pas du tout d’accord, SR : 58 % (51 %)	51	58	65	+ 14
Les tribunaux français ne sont pas assez sévères : Tout à fait d’accord, plutôt d’accord, pas vraiment d’accord / Pas du tout d’accord, SR : 88 % (77 %)	77	88	92	+ 15

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l’autoritarisme.

Plus la personne interrogée a des scores élevés sur cette échelle d’autoritarisme (en abscisse), plus il y a de probabilités qu’elle présente aussi un niveau élevé sur nos échelles d’ethnocentrisme, d’aversion à l’islam, d’antisémitisme, de favoritisme et d’anticommunautarisme, qu’elle soit moins portée à récuser l’existence de races humaines, et plus encline à s’avouer raciste. Inversement, elle sera moins sensible aux discriminations subies par les immigrés et les minorités (figure 2-2). On retrouve ce qu’Adorno et ses collègues mettaient en lumière : l’ethnocentrisme s’accompagne d’une volonté d’imposer à l’autre – autre par son origine, sa religion, sa culture mais aussi ses pratiques sexuelles –, par la force s’il le faut, les normes dominantes de la société.

Figure 2-2. Intolérance aux autres par niveau d'autoritarisme (en %)

Les justifications du rejet de l'autre

D'autres questions de l'enquête éclairent les raisonnements qui sous-tendent cet univers de préjugés et lui donnent sa cohérence. Aujourd'hui plus que dans les enquêtes précédentes, le racisme s'affiche sans complexe. La question posée en fin d'entretien demandant : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n'êtes pas très raciste, vous n'êtes pas raciste du tout » a été souvent raillée, arguant que les racistes se garderaient bien de le dire. Pourtant la proportion de ceux qui s'assument comme raciste (plutôt ou un peu) représente plus d'un tiers de l'échantillon en 2013 (35 %), sa hausse est constante depuis 2009 (+ 13 points, dont 7 points depuis l'an dernier), alors que la proportion de ceux qui se disent « pas du tout » raciste a fléchi de 15 points dans le même temps. Surtout ce racisme « subjectif » est étroitement corrélé à tous les indicateurs « objectifs » de racisme que sont les échelles d'attitude (tableau 2-4). C'est ainsi que 61 % des « plus racistes » se déclarent eux-mêmes « plutôt » ou « un peu racistes » (ils ne sont que 3 % parmi les « moins racistes »). Ceux qui se définissent comme racistes ne se sentent pas coupables, au contraire, puisque près de 9 sur 10 considèrent que certains comportements peuvent justifier leur attitude (tableau 2-6).

Tableau 2-6. Justification du racisme par le sentiment d’être raciste soi-même
(en %)

Sentiment d’être :	Rien ne peut justifier les réactions racistes	Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes	
Plutôt, un peu raciste	10	89	(373)
Pas très raciste	33	66	(255)
Pas du tout raciste	68	32	(383)
Ensemble	38	61	(1026)

Cette propension à trouver des excuses au racisme est étroitement liée au sentiment que ce sont les immigrés, les étrangers, qui profiteraient des prestations sociales, des aides, des soins. La proportion de personnes interrogées justifiant les réactions racistes passe de 25 % chez celles qui ont les scores les plus bas sur notre échelle de ce « favoritisme » dont bénéficieraient étrangers et immigrés, à 83 % chez celles qui ont les scores les plus élevés. Inversement, les plus convaincues de ce favoritisme sont aussi les plus nombreuses à croire en l’existence de races humaines (26 % contre 4 % des moins convaincues), à se dire racistes (59 % contre 17 % des moins sensibles), et à cumuler ce sentiment d’être raciste (racisme subjectif), avec des scores élevés sur l’échelle d’ethnocentrisme (racisme objectif) dans une proportion qui atteint 77 % contre 17 % chez les moins convaincues. L’étude qualitative à base d’entretiens menée par CSA (cf. *infra*) sur le racisme et l’antisémitisme aboutit au même constat. Le racisme est condamnable en principe, mais dans la vie quotidienne il devient excusable, sur le mode « c’est eux qui nous forcent à devenir racistes », c’est la faute des immigrés, des étrangers, qui « en profitent ».

Ce retournement va de pair avec une défense des Français perçus comme les vraies victimes de racisme et de discriminations, et menacés par l’immigration. On le voit dans les réponses à une série de questions portant sur la sanction judiciaire du racisme, demandant si les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes comme sale Arabe (sale Noir, sale juif, sale Rom) doivent être condamnées sévèrement, pas sévèrement, ou ne pas être condamnées. Les interviewés qui estiment que certains comportements justifient le racisme ou que les immigrés ont plus de facilités pour accéder au logement, aux loisirs, aux prestations sociales ou aux soins médicaux (échelle de favoritisme), sont très indulgents pour les propos envers les Arabes ou les Noirs, mais majoritairement en faveur d’une condamnation sévère quand il s’agit de « sale Français » (tableau 2-7), alors que les plus tolérants condamnent systématiquement et majoritairement tous les propos racistes, sans faire de différence selon la victime. Dans la même ligne, on note que tous nos indicateurs de rejet des minorités sont fortement associés à une attitude de fermeture, de repli sur les frontières nationales. Ainsi le niveau des notes élevées sur l’échelle d’ethnocentrisme passe de 12 à 62 % selon que la personne interrogée choisit la réponse « la France devrait s’ouvrir davantage au monde d’aujourd’hui » ou « se protéger davantage du monde d’aujourd’hui » et les scores élevés sur l’échelle d’aversion à l’islam de 48 à 74 %.

Tableau 2-7. Opinions favorables à la condamnation de propos racistes selon le degré de justification du racisme et les scores sur l'échelle de favoritisme (en %)

	Sale Français	Sale Arabe	Sale Noir	
Justification du racisme				
Réactions racistes injustifiables	59	59	59	(388)
Peuvent se justifier	41	27	28	(628)

Échelle de favoritisme	Sale Français	Sale Arabe	Sale Noir	
Notes très basses	53	52	52	(60)
Basses	46	45	45	(431)
Élevées	44	38	39	(163)
Très élevées	51	30	31	(372)

Identité et laïcité

À cet argumentaire essentiellement socio-économique s'ajoute un argumentaire identitaire et culturel, reprochant aux immigrés de ne pas vouloir s'intégrer alors que ce sont eux qui devraient faire l'effort. Plus la personne est ethnocentriste, plus elle adhère à l'idée qu'il est « indispensable que les étrangers adoptent les habitudes de vie française ». La proportion des « tout à fait d'accord » passe de 33 % chez celles qui ont des scores faibles sur l'échelle d'ethnocentrisme à 85 % chez celles qui ont les plus élevés, le sentiment que les étrangers sont « mal intégrés » de 48 à 72 % et le sentiment « ce sont avant tout les personnes étrangères qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer » de 22 à 91 %.

Au cœur de ce second argumentaire se place la notion de laïcité, convoquée pour justifier le rejet de l'autre et d'abord du musulman. Usage paradoxal s'il en est pour un terme né à gauche, au cœur du projet républicain, égalitaire et universaliste, alors que « *la tolérance – comprise comme l'ouverture aux autres, à la diversité et au dialogue [est] une composante de l'idéal laïque [...]*⁷ ». Au niveau des attitudes, il existe certes toujours un lien privilégié entre degré élevé d'adhésion à la laïcité et positionnement à gauche. Ainsi dans l'enquête du CNC DH, le fait d'estimer « très positif » le mot « laïcité » passe de 30 % chez les interviewés de droite à 45 % chez les interviewés de gauche. Mais depuis une dizaine d'années, le terme est repris à droite et à l'extrême droite, et on trouve sur le site officiel du Front national que : « *La laïcité est une valeur au cœur du projet républicain*⁸ » ! De même, il y a aujourd'hui une forte proportion de catholiques favorables à la laïcité, alors qu'hier ils en étaient de farouches opposants. Dans l'enquête du CNC DH de 2013, la proportion de personnes déclarant avoir une image « très positive » de la laïcité est de 36 % chez les pratiquants allant à la messe tous les dimanche, 41 % chez ceux qui y vont au

7. M. Barthélemy, G. Michelat, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique* 5/2007 (vol. 57), pp. 649-698.

8. Site officiel du Front national.

moins une fois par mois, 35 % chez les pratiquants occasionnels, contre 31 % chez les non-pratiquants, et 41 % chez les personnes sans religion. Mais le même terme peut revêtir des significations contrastées, comme le montrait déjà l'étude de Martine Barthélémy et Guy Michelat, en plein débat sur le port du voile, analysant les différences existant entre laïques de gauche et laïques de droite⁹. Il en va de même en 2013. Les « très laïques » de droite (pour qui laïcité évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois dernières cases de l'axe) sont nettement plus ethnocentristes que les très laïques de gauche, 62 % (contre 17 %) ont des notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 2-8). Ils se disent plus souvent racistes (71 % contre 24 %), ils sont plus hostiles aux musulmans (76 % contre 46 % ont des notes élevées sur l'échelle d'aversion à l'islam), et plus hostiles aux juifs (69 % contre 44 % ont des notes élevées sur l'échelle d'antisémitisme). Ils sont aussi nettement plus autoritaires (avec 56 % de notes élevées sur l'échelle d'autoritarisme contre 32 %). Ils se sentent plus souvent proches de l'UMP (44 % contre 1 %) et de l'extrême droite (32 % contre 1 %). Au contraire 77 % des laïques de gauche se déclarent proches d'un parti de gauche (extrême gauche, 2 % ; Front de gauche, 17 % ; Verts, 8 %), contre 11 % des laïques de droite. On le voit, la laïcité de droite n'a pas grand-chose à voir avec celle de gauche, ni avec les valeurs de tolérance, de liberté de conscience et d'égalité des droits initiales, c'est d'abord une machine de guerre contre l'islam¹⁰.

Tableau 2-8. Proportion d'ethnocentristes (notes 6-10) chez les laïques de gauche et de droite (en %)

Mot laïcité :	Autoposition gauche-droite		
	Gauche	Centre	Droite
Très positif	17	39	62
Ni positif ni négatif	27	44	67
Assez positif	29	44	71
Assez / très négatif	30	69	84

Les facteurs explicatifs des préjugés

Enfin, les profils socioculturels des personnes les plus réceptives aux préjugés envers les minorités, quelles que soient ces dernières, sont très semblables. On s'en tiendra ici, faute de place, à trois indicateurs : les échelles d'aversion à l'islam, d'antisémitisme et d'ethnocentrisme (sans les items relatifs aux juifs et aux musulmans, pour ne pas faire doublon avec les deux autres indicateurs). On retrouve ce que montrent toutes les enquêtes sur le racisme et l'ethnocentrisme¹¹, l'effet de l'âge, du niveau d'études et de l'orientation politique (tableau 2-9). Les scores sur les trois échelles s'élèvent chez les personnes âgées et chez les

9. Martine Barthélémy et Guy Michelat, op.cit.
10. C'est une « catho-laïcité », pour reprendre les termes de Jean Bauberot dans *La Laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2012.
11. Voir notamment le rapport de Marcel Coenders, Marcel Lubbers et Peer Scheepers, *Majority Populations Attitudes Towards Migrants and Minorities*, Report for the European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia, Vienne, 2003.

moins instruites. La dimension politique et idéologique surtout est décisive. La proportion de notes élevées croît à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échelle gauche-droite, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Elle atteint sans surprise un niveau record chez les proches de l'extrême droite, qui a fait de la préférence nationale le cœur de son programme : la proportion de scores très élevés sur les trois échelles chez les proches du FN est deux fois et demie supérieure à celle de la moyenne de l'échantillon. La religion, enfin, n'exerce pas d'effet modérateur sur la représentation de l'autre, au contraire. Les catholiques se montrent moins ouverts que les personnes sans religion¹², et l'intolérance augmente avec le taux de pratique, atteignant ses niveaux les plus élevés chez les fidèles les plus intégrés à la communauté catholique. Notons enfin que le fait d'être un homme ou une femme n'a aucun effet une fois contrôlés les effets des autres facteurs : âge, diplôme, religion et orientation politique.

À ces variables classiques s'ajoute un effet du ressenti de la crise qui ne s'observait pas dans les enquêtes précédentes. Le rejet des autres et nettement plus fort chez les personnes qui disent : « *Chaque mois je me demande comment je vais faire pour tout payer* », et plus encore chez celles qui ont le sentiment de « *vivre aujourd'hui moins bien qu'il y a quelques années* » (tableau 2-9), qui sont aussi les plus nombreuses à penser que « *l'augmentation du nombre d'immigrés rend la situation de personnes comme vous plus difficile* »¹³.

Une question sur la nationalité des parents et des grands-parents permet de tenir compte de la diversité croissante de la population résidant dans l'Hexagone. Un quart de l'échantillon déclare au moins un parent ou grand-parent étranger ou d'origine étrangère, majoritairement européenne. Les interviewés d'origine non européenne représentent moins d'un dixième de l'échantillon (du Maghreb pour plus de la moitié). Sur tous nos indicateurs, les Français qui n'ont ni parent ni grand-parent étranger se montrent plus intolérants que ceux qui ont au moins un parent ou un grand-parent étranger. Et les plus ouverts, de loin, sont ceux qui ont au moins un parent ou un grand-parent étranger non européen. Seulement 1 % ont un score élevé sur l'échelle d'ethnocentrisme, qui est fondamentalement une mesure du sentiment anti-immigrés. Mais 13 % présentent quand même un score élevé sur l'échelle de rejet de l'islam (contre 20 % en moyenne dans l'échantillon). Et le niveau d'antisémitisme reste stable, quelle que soit l'origine. Les préjugés dépendent d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques, et chacun peut trouver un « autre » à rejeter.

12. La catégorie « autre religion » ne figure pas dans le tableau car elle est à la fois trop réduite en nombre et trop hétérogène (musulmans, protestants, juifs, bouddhistes, etc.). Cette influence de la religion est par ailleurs relativement récente, on l'observe à partir de 2007, voir Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Étrangers, immigrés, musulmans : la représentation de l'« autre » dans la société française », in Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2007*, Paris, La Documentation française, 2008, pp. 104-123.

13. La proportion de personnes tout à fait d'accord pour rendre l'immigration responsable de la dégradation de leurs conditions de vie passe de 58 %, chez celles qui disent avoir le plus de mal à tout payer, à 16 % pour celles qui ne se disent pas tout du tout gênées.

Tableau 2-9. Facteurs explicatifs de l'ethnocentrisme et de l'aversion à l'islam

% de scores élevés sur les trois échelles*	Ethnocentrisme**	Aversion à l'islam	Antisémitisme
SEXE			
Homme	21	24	33
Femme	19	20	25
ÂGE			
18-24 ans	8	13	25
25-34 ans	17	17	25
35-49 ans	19	21	34
50-64 ans	22	25	26
65 +	25	28	32
DIPLÔME			
Aucun, CEP	28	28	37
CAP, brevet	25	25	32
Bac	15	15	27
Bac + 2	13	13	20
Supérieur	14	14	24
ÉCHELLE GAUCHE/DROITE			
Gauche (1,2)	8	8	19
Centre gauche (3)	9	14	27
Centre (4)	14	13	26
Centre droit (5)	17	27	29
Droite (6,7)	44	44	39
PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE			
Pratiquant régulier	32	40	32
Occasionnel	20	33	24
Non pratiquant	22	24	29
Sans religion	19	14	27
SITUATION ÉCONOMIQUE			
« Je vis moins bien qu'il y a quelques années »			
Tout à fait d'accord	26	27	34
Plutôt d'accord	19	22	29
Plutôt pas	17	18	18
Pas du tout	3	8	21
EN PARTICULIER L'ANTISÉMITISME			
ASCENDANCE			
Français sans ascendance étrangère	23	24	28
Avec au moins un ascendant étranger européen	15	18	29
Au moins un ascendant étranger non européen	1	13	30
Ensemble	20	20	29

* Très ethnocentristes : 7. Très anti-islam : 5. Très antisémite : 3-5.

** Ici l'échelle d'ethnocentrisme n'inclut pas les items relatifs aux juifs et aux musulmans.

L'intolérance envers les minorités, toutes les minorités, continue sa hausse depuis maintenant quatre ans. Elle s'affiche plus volontiers, comme le montrent à la fois les réponses à la question sur le sentiment d'être soi-même raciste et l'étude qualitative de CSA. Et elle s'appuie sur un double réseau de justifications, à la fois socio-économique (le favoritisme dont bénéficieraient les immigrés et les étrangers) et identitaire (la menace pour la laïcité et les valeurs françaises que représenteraient certaines minorités, plus particulièrement les musulmans). À quelques mois des élections municipales et européennes, ce système d'attitudes de plus en plus cohérent forme un terreau très favorable aux idées du Front national. Le discours de Marine Le Pen est en phase avec les inquiétudes exprimées et les attise, proposant face à la concurrence extérieure de fermer les frontières, et face à la concurrence intérieure, d'instaurer la préférence nationale pour les aides sociales, les emplois et le logement.

CHAPITRE 3

LA DYNAMIQUE DES PRÉJUGÉS ENVERS LES JUIFS

Contribution des chercheurs :

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale

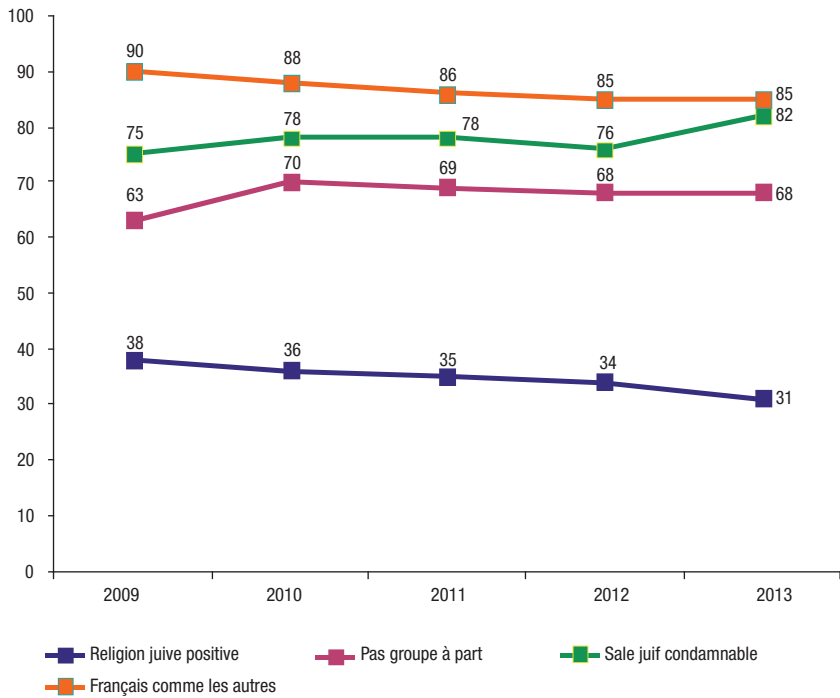
La récente consultation en ligne réalisée pour l'Agence européenne des droits fondamentaux¹ sur la perception de l'antisémitisme par les juifs d'Europe révèle une profonde inquiétude au sein de cette population, et tout particulièrement en France. Les deux tiers des personnes interrogées (85 % en France) considèrent que l'antisémitisme est un problème majeur dans leur pays, les trois quarts qu'il a empiré au cours des cinq dernières années (88 % en France), 44 % (58 % en France) qu'on les rend responsables des actes du Gouvernement israélien. Et l'étude qualitative menée par CSA pour la CNCDH conforte ce diagnostic. L'émotion est compréhensible en France, où l'année 2012 a été marquée par le meurtre de trois enfants et d'un enseignant dans l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse, l'auteur, Mohammed Merah, disant vouloir venger les enfants palestiniens et punir la France pour son engagement militaire en Afghanistan. La tuerie a été suivie d'une hausse spectaculaire d'actes antijuifs (614 recensés, soit une hausse de 58 % par rapport à 2011), dont un attentat à l'explosif dans une épicerie casher à Sarcelles en septembre 2012 et, en avril 2013, une agression au cutter d'un rabbin et de son fils à Paris aux cris de : « Allah Akbar ! » Les enquêtes de la CNCDH permettent, au-delà de ces actes de violence, de prendre la mesure de l'antisémitisme en France aujourd'hui, et de s'interroger sur la réalité d'un « nouvel » antisémitisme masqué derrière la critique d'Israël et du sionisme, qui serait porté par l'extrême gauche et l'islamisme radical².

1. Effectuée en ligne dans huit pays, sur un échantillon de près de 6 000 personnes qui se définissent comme juives, le sondage n'est pas représentatif de la population juive dans son ensemble, préviennent les auteurs de l'enquête dans leur annexe méthodologique, <http://fra.europa.eu/en/publication/2013/technical-report-fra-survey-discrimination-and-hate-crime-against-jews-eu-member>. Les personnes ont été invitées à participer via les *mailing lists* des organisations communautaires (en France le CRIF, Alliance et Tribune juive), 61 % des personnes interrogées au total disent avoir été contactées par courriel par une organisation ou une association juive. On peut donc penser qu'il s'agit des personnes les plus intégrées dans les réseaux communautaires. Et sociologiquement l'échantillon total surreprésente les hommes (57 vs 43 % de femmes), les personnes âgées (40 % de plus de 60 ans), et les plus diplômées (75 % ont fait des études supérieures). Le sondage est ici plutôt un miroir grossissant des peurs qui traversent ces communautés. Le rapport est disponible sur le site de la FRA : <http://fra.europa.eu/fr/news/2013/la-fra-presente-les-resultats-de-lenquete-sur-lantisemitisme-au-parlement-europeen>.

2. Dans la perspective du débat ouvert par Pierre André Taguieff en France (*La Nouvelle Judéophobie*, Paris, Fayard, 2002), mais qui existe aussi dans le reste de l'Europe, notamment en Allemagne (voir Andreas Zick, Beate Kupper, Wilhelm Heitmeyer, « Prejudices and Group-Focused Enmity-A Socio-Functional Perspective », in Anton Pelinka, Karin Bischof, Karin Stogner (dir.), *Handbook of Prejudice*, Amherst/NY, Cambria, 2010, pp. 273-302).

La minorité la mieux acceptée

L'indice longitudinal de tolérance, mis au point par Vincent Tiberj et décliné pour les quatre minorités pour lesquelles on dispose de suffisamment de questions sur une longue période, montre que les Français juifs sont de loin la minorité la plus acceptée aujourd'hui en France (section 1, figure 1-5). Si l'indice d'acceptation des juifs a baissé de 6 points depuis 2009, où il atteignait un niveau record de 85 sur 100, il reste de très loin supérieur à celui de tous les autres groupes, 6 points au-dessus de celui des Noirs, 21 au-dessus des Maghrébins, et 28 au-dessus des musulmans. Cet indice est essentiellement construit à partir de quatre questions régulièrement posées : la reconnaissance des juifs français en tant que « citoyens comme les autres » ; le sentiment qu'ils forment un groupe à part, un groupe ouvert ou ne forment pas particulièrement un groupe ; la demande de sanction judiciaire pour une insulte comme « sale juif » ; l'image positive ou négative de la religion juive. Sur ces quatre indicateurs les opinions à l'égard des juifs (figure 3-1) sont incontestablement meilleures que pour les autres minorités. Le sentiment que les juifs sont des Français comme les autres n'était partagé que par un tiers des personnes interrogées par l'IFOP en 1946, il est devenu quasi unanime (figure 3-1). En 2013, il concerne 85 % de l'échantillon, sans changement depuis l'an dernier, 20 points au-dessus de la proportion observée pour les Français musulmans. L'opinion selon laquelle doivent être condamnés par la justice des propos comme « sale juif », loin de diminuer, a augmenté depuis l'an dernier, passant de 76 à 82 %, tout particulièrement le sentiment qu'il faut les condamner « sévèrement » (de 32 à 42 %), et ce niveau est supérieur à celui qu'on observe pour tous les autres groupes (79 % pour « sale Arabe », 80 % pour « sale Noir », 76 % pour « sale Rom »), seule l'insulte « sale Français » étant jugée plus grave (85 % d'opinions en faveur de sa condamnation). L'idée qu'ils forment un groupe à part dans la société a certes augmenté depuis l'an dernier, passant de 26 à 31 % mais cette proportion reste bien inférieure à celles observées pour les Asiatiques (41 %), les Maghrébins (46 %) et les musulmans (56 %), sans parler des gens du voyage (82 %) et des Roms (87 %). Enfin, la religion juive évoque plutôt quelque chose de positif que de négatif (31 vs 26 %), et si les opinions négatives ont augmenté de 8 points en un an, elles sont sans commune mesure avec celles que suscite la religion musulmane, avec 50 % d'opinions négatives, en hausse de 13 points en un an, contre 20 % d'opinions positives. D'ailleurs, au cours de la même période, les opinions négatives à propos de la « religion » en général ont progressé d'autant (de 26 à 32 %).

Figure 3-1. Évolution positive des opinions envers les juifs

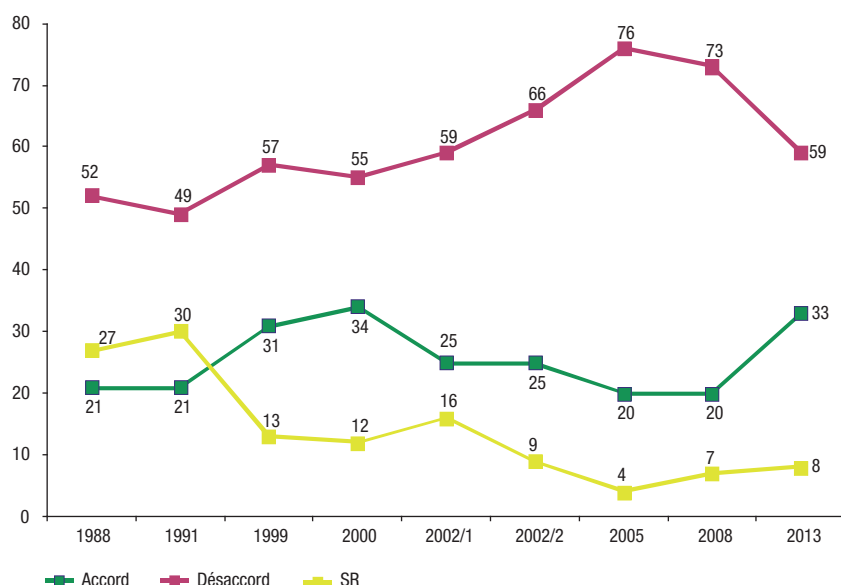
Source : baromètre CNC DH

La résistance des stéréotypes liés au pouvoir et à l'argent

Ces quatre questions sont toutefois loin de couvrir le champ des préjugés anti-juifs. L'enquête 2013 de la CNDH comporte 6 autres questions, qui explorent les stéréotypes liés au pouvoir et à l'argent, à la mémoire de la Shoah, et à l'image d'Israël et du conflit israélo-palestinien. Là, le bilan est plus nuancé. Il y a des idées reçues qui résistent, à commencer par celle qui associe les juifs à l'argent. Un quart de l'échantillon se dit « tout à fait d'accord » avec l'idée que les juifs auraient « un rapport particulier à l'argent », 37 % sont « plutôt d'accord », soit plus de 60 % des personnes interrogées qui adhèrent à ce préjugé, proportion qui dépasse 70 % chez les plus de 64 ans (contre 49 % chez les jeunes de moins de 25 ans), et chez les personnes qui n'ont pas le bac, et frôle 80 % chez les personnes qui se situent dans les deux dernières cases de l'échelle gauche droite. En 2005, la question était formulée en termes un peu différents, plus personnels : « Vous-même, est-ce qu'il vous est arrivé de vous trouver dans les situations suivantes régulièrement, parfois, rarement ou jamais : penser que quelqu'un a un rapport particulier à l'argent parce qu'il est juif ? » Mais alors il n'y avait que 29 % de l'échantillon à le penser, si on regroupe les réponses autres

que « jamais »³. L'étude qualitative du CSA apporte un éclairage intéressant sur ce préjugé. Il apparaît fréquemment dans les entretiens, mais plutôt sur le mode positif, et comme un contre modèle opposé aux populations issues de l'immigration arabo-musulmane. La minorité juive, elle, est associée au travail et à l'effort, c'est un modèle d'intégration économique. À son égard ce sont, comme le notent les auteurs du rapport, des clichés « positifs », le plus souvent sans agressivité. S'ils ont de l'argent, ils le méritent, « ils l'ont pas volé ». Mais un stéréotype, même positif, reste du racisme, il essentialise en attribuant un trait au groupe, et il peut se retourner en négatif, en envie et ressentiment⁴.

Figure 3-2. Sentiment que les juifs ont trop de pouvoir en France



Source : enquêtes CEVIPOF/Sofres, mai 1988 ; OIP (Observatoire interrégional du politique), juin 1991, Louis Harris/CNCDH, novembre 1999 ; panel électoral français 2002, avril-mai 2002 ; Sofres/Association française des Amis de l'Université de Tel Aviv, mai 2005 ; Sofres-Infratest/GFE (Group Focused Enmity), novembre-décembre 2008.

L'idée d'une influence disproportionnée des juifs, dans la lignée du célèbre faux fabriqué par la police du tsar, *Le Protocole des sages de Sion*, mesurée par l'approbation à l'opinion selon laquelle « les juifs ont trop de pouvoir », résiste également au temps. La proportion d'approbation ne descend jamais très en dessous d'un seuil de 20 %, avec des pics périodiques au-dessus des 30 %, en fonction du contexte (figure 3-2). On note un premier pic à 31 % en 1999 en

3. Sondage TNS Sofres/Association française des Amis de l'Université de Tel Aviv, « L'antisémitisme en France », en 2 vagues (3-4 mai et 11-12 mai 2005), échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, interrogé en face à face, méthode de quotas.

4. Sur le danger des stéréotypes positifs, voir Aaron C. Kay, Martin V. Day, Mark P. Zanna, A. David Nussbaum, « The Insidious (and Ironic) Effects of Positive Stereotype », *Journal of Experimental Social Psychology*, 49, 2013, pp. 287-291.

plein débat, très médiatisé, sur l'indemnisation des biens des juifs confisqués sous l'Occupation, puis sur la condamnation de Maurice Papon, vécue par une partie de l'opinion comme de l'acharnement sur un vieillard. Un second survient après le début de la Seconde Intifada en septembre 2000, qui entraîne en France une forte hausse du sentiment anti-israélien⁵ et une vague de violences antisémites sans précédent⁶. La proportion d'approbation du stéréotype du pouvoir des juifs atteint alors 34 %. Mais, depuis, elle était retombée à 20 %, et le rejet du stéréotype était en hausse constante, atteignant un niveau record de 76 % en 2008 (figure 3-2). En 2013, le sentiment que les juifs ont trop de pouvoirs a retrouvé son niveau de 2002 (33 %).

La mémoire de la Shoah

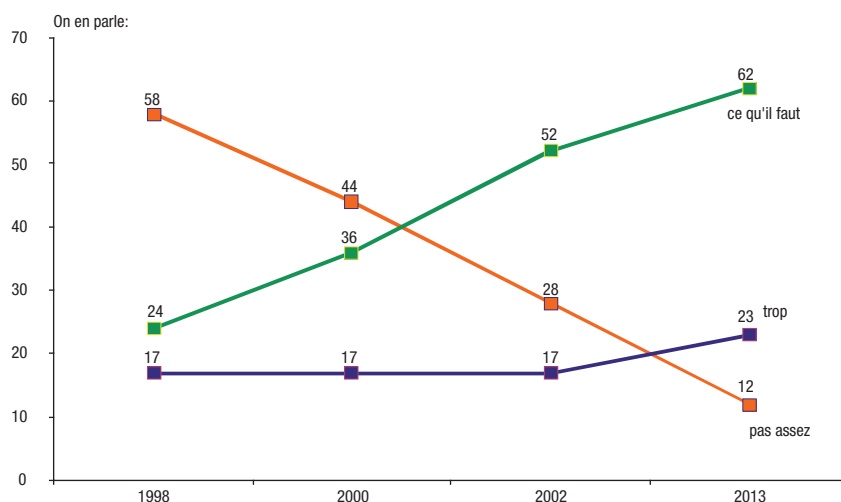
Une autre forme d'antisémitisme, apparue après la Libération, consiste sinon à nier du moins à relativiser la Shoah, à estimer qu'on en parle trop. C'est ce sentiment que mesure la question : « En France aujourd'hui, avez-vous le sentiment qu'on parle trop, pas assez ou juste ce qu'il faut de l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale ? » (figure 3-3). En 1987, un enquêteur sur cinq estime qu'on en parle trop, proportion qui atteint 29 % en octobre 1990, quelques mois après la profanation du carré juif du cimetière de Carpentras et la forte mobilisation contre l'antisémitisme et le racisme qui l'a suivie⁷. Elle était retombée à 17 %, elle est remontée à 23 % en 2013⁸. Mais, sur la période observée, l'évolution la plus importante est sans doute le chassé-croisé entre les deux autres réponses, la forte baisse du sentiment qu'on n'en parle pas assez (recul de 46 points de pourcentage) au profit du sentiment aujourd'hui largement majoritaire qu'on en parle « juste ce qu'il faut » (+ 38).

5. Sondages réalisés par l'institut BVA (Brulé Ville et Associés) auprès d'échantillons nationaux représentatifs de la population française âgée de dix-huit ans et plus (N = 1 000). Pour le détail des évolutions, voir Nonna Mayer, « L'image des juifs en France en 2005 » in Bertrand Badie et Yves Déloye (dir.), *Le Temps de l'État. Mélanges en l'honneur de Pierre Birnbaum*, Paris, Fayard, 2007, pp. 244-255.

6. Voir Nonna Mayer, « Antisémitisme et judéophobie en France en 2002 », Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2002*, Paris, La Documentation française, 2003, pp. 97-107.

7. Sondages Louis-Harris 1987, CSA 1990.

8. Un sondage récent effectué en janvier 2012 dans dix pays pour l'Anti Defamation League trouve que 35 % de l'échantillon français estime qu'on en parle trop, mais l'échantillon n'est que de 500 personnes et le choix de réponses est différent : « Dire si c'est "probablement vrai ou probablement faux" » (moyenne sur les dix pays : 41 %).

Figure 3-3. Évolution des opinions sur la mémoire de la Shoah

Sources : SOFRES/CRIF (30-31 octobre 1998) ; SOFRES/*Le Nouveau Mensuel* (5-6 mai 2000), BVA/CNCDH (29 novembre-6 décembre 2002) ; BVA/CNCDH (2-12 décembre 2013)

Les perceptions d'Israël et du conflit israélo-palestinien

La création d'Israël, État juif et sioniste, a modifié l'image des juifs français. À celle du juif apatride, sans attaches, elle a substitué l'accusation de « double allégeance », illustrée par la fameuse apostrophe de Jean-Marie Le Pen à Lionel Stoleru, alors secrétaire d'État au Plan (1989), lui demandant lors d'un débat télévisé sur l'immigration s'il était exact qu'il avait « la double nationalité » française et israélienne. Ce stéréotype est mesuré par la question : « Pour les juifs français, Israël compte plus que la France ». En 2013, plus de la moitié de l'échantillon est tout à fait ou plutôt d'accord, contre seulement 37 % pas du tout ou plutôt pas d'accord⁹.

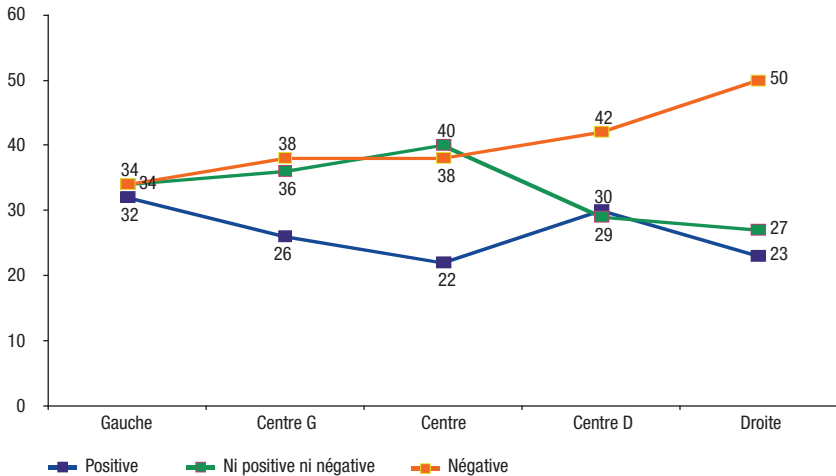
Deux autres questions portent sur l'image d'Israël et sa responsabilité dans la poursuite du conflit avec les palestiniens, qui permettent d'explorer les thèses concernant la montée d'un « nouvel antisémitisme ». Pierre-André Taguieff préfère le terme de nouvelle « judéophobie », visant explicitement les juifs, plus précis à ses yeux que celui d'antisémitisme, qui désigne le rejet des « sémites », juifs et Arabes compris. Elle ne se fonderait plus sur la notion de « peuple déicide », caractéristique de l'antijudaïsme chrétien, ni sur la prétendue supériorité de la race aryenne, comme au temps du nazisme, mais sur l'antisionisme et l'amalgame polémique entre « juifs », « Israéliens » et « sionistes ». Elle s'abriterait derrière la défense des droits de l'homme et des opprimés, retournant contre les victimes d'hier l'accusation de racisme et d'impérialisme. Ces idées auraient de multiples vecteurs allant des réseaux islamistes radicaux à ceux de l'extrême

9. Le sondage pour l'ADL de 2012, précité, trouvait, en 2012, 45 % d'accord avec ce préjugé en France, soit un pourcentage en dessous de la moyenne dans les dix pays concernés : 55 %.

gauche. L'antisémitisme qui hier sévissait surtout à l'extrême droite serait en train de changer de camp.

Deux questions permettent d'explorer l'image d'Israël, comparée à celle d'autres pays, et la perception de ses responsabilités dans la continuation du conflit israélo-palestinien. Le premier constat est que les jugements négatifs sur Israël l'emportent largement sur les jugements positifs (respectivement 40 et 26 %, et 31 % de jugements « ni positif ni négatif »). Ce n'est pas spécifique à la France. En 2012, selon le sondage annuel réalisé par GlobeScan pour la BBC sur la perception de l'influence d'une vingtaine de pays dont Israël, le seul pays où les jugements positifs sur Israël l'emportent sur les jugements négatifs est les États-Unis¹⁰. Mais le taux de jugements négatifs sur Israël dans l'échantillon français (65 %) est supérieur de 15 points à la moyenne de l'échantillon, uniquement surpassé par celui des Britanniques (72 %). Surtout, contrairement à ce que suggère la thèse du nouvel antisémitisme, les jugements négatifs envers ce pays sont plus fréquents à droite qu'à gauche (figure 3-4).

Figure 3-4. Image d'Israël selon la position sur l'échelle gauche-droite

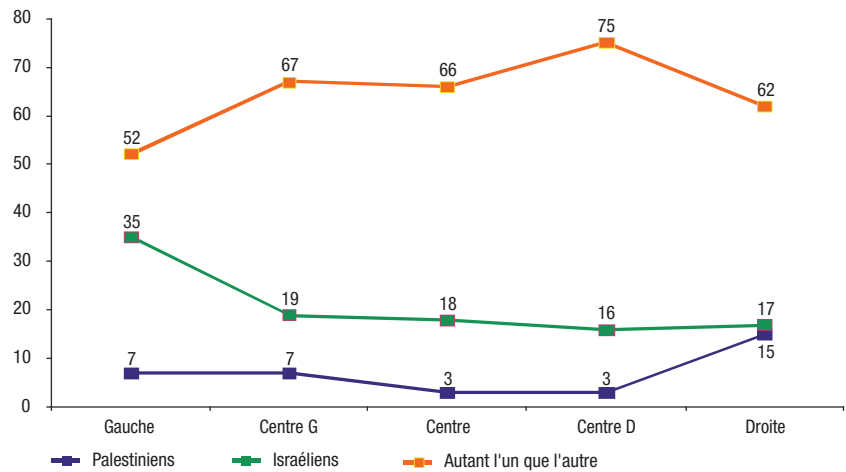


Source : enquête BVA/CNCDH 2013

Or c'est l'inverse quand on aborde la question des responsabilités dans le conflit israélo-palestinien. L'opinion majoritaire, tant à droite qu'à gauche, est que les deux camps sont autant responsables l'un que l'autre (63 %). Mais chez les personnes qui se situent à droite (cases 6 et 7 de l'axe gauche-droite), les Palestiniens sont deux fois plus souvent perçus comme responsables qu'à gauche (cases 1 et 2), tandis que les personnes qui se situent à gauche désignent les Israéliens deux fois plus souvent que celles de droite (figure 3-5.).

10. Sondage effectué entre décembre 2011 et février 2012 auprès de 26,299 citoyens dans 25 pays, <http://www.globescan.com/news-and-analysis/press-releases/press-releases-2013/277-views-of-china-and-india-slide-while-uks-ratings-climb.html>.

Figure 3-5. Les responsabilités dans le conflit israélo-palestinien selon la position politique



Source : enquête BVA/CNCDH 2013

Il faut donc croiser les réponses à ces questions relatives aux juifs et à Israël pour comprendre leur logique. Prises isolément, elles n’indiquent pas nécessairement une hostilité particulière à leur égard, il faut rechercher si elles forment un ensemble cohérent, si elles relèvent d’une même attitude antisémite, et si les attitudes envers Israël et sa politique font la différence.

La multi-dimensionnalité des préjugés antisémites

Tableau 3-1. Matrice des corrélations entre les opinions à l’égard des juifs et d’Israël

	Religion	Extern	Conflit	Sale J	Israël	Français	Argent	Compte +	Pouvoir	Groupe	Corrélation Item-Total
Religion juive	1,00	,191	,031	,255	,378	,290	,116	,193	,166	,183	,360
Extermination		1,00	,109	,168	,204	,206	,213	,113	,224	,195	,317
Conflit Israël-Pa.			1,00	-,041	,128	,018	,103	,048	,211	,067	,134
sale juif grave				1,00	,228	,282	,210	,188	,179	,247	,347
Image d’Israël					1,00	,326	,161	,255	,219	,196	,416
Juif = Français						1,00	,372	,294	,397	,410	,542
Juif = argent							1,00	,380	,543	,403	,506
Israël compte +								1,00	,368	,354	,454
Trop de pouvoir									1,00	,363	,540
Groupe à part										1,00	,491

Toutes les réponses ont été recodées dans le même sens, négatif envers les juifs et Israël.

Les réponses à ces dix questions varient dans le même sens, ce qui permettrait de construire un indicateur global d'aversion aux juifs¹¹. Mais on y distingue un bloc d'opinions très soudées (les cinq dernières questions du tableau), relevant de ce qu'on pourrait appeler l'antisémitisme traditionnel, liant les juifs à l'argent et au pouvoir, leur reprochant leur communautarisme (groupe à part), leur attachement à Israël, et leur déniaient la qualité de Français comme les autres (tableau 3-1). Ces cinq questions, qui constituent un ensemble homogène, sont les plus structurantes dans cet univers de perception, comme en témoignent leurs coefficients de corrélation à l'indicateur global d'aversion aux juifs (dernière colonne du tableau). Elles permettent aussi (voir chapitre 2) de construire une robuste échelle d'antisémitisme (tableau 3-2)¹².

Tableau 3-2. Échelle d'antisémitisme¹³ (en %)

	2013
<i>Les juifs ont trop de pouvoir en France : Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	11,5
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	14
<i>Pour chacune des catégories suivantes – les juifs –, dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR</i>	32
<i>Pour les juifs français, Israël compte plus que la France : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	52
<i>Les juifs ont un rapport particulier à l'argent : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	83

En gras les réponses qui dénotent l'antisémitisme.

Être « tout à fait d'accord » avec le stéréotype du pouvoir des juifs dénote le degré le plus élevé d'antisémitisme, ne pas rejeter absolument le stéréotype de leur rapport à l'argent (toute autre réponse que « pas d'accord du tout ») son degré le plus bas.

En revanche, les opinions à l'égard d'Israël, et surtout du conflit israélo-palestinien, apparaissent plus périphériques, tout comme d'ailleurs celles relatives à la Shoah. Elles ne rentrent pas en 2013 dans l'échelle d'antisémitisme, elles relèvent d'un autre univers attitudinal. Une image négative d'Israël est plus associée à une image négative de la religion juive, au déni de la qualité de citoyen aux Français juifs, et, dans une certaine mesure, à l'indulgence envers des propos antisémites comme « sale juif », mais les liens sont trop lâches pour permettre de construire une échelle hiérarchique (tableau 3-1).

11. Une analyse de fiabilité sur les 10 questions donne un alpha de Cronbach de 0,72 indiquant la possibilité de construire une échelle non hiérarchique.

12. Sur le principe de construction de cette échelle qui est une échelle d'attitude hiérarchique, voir chapitre 2.

13. Coefficient de Loewinger = 0,48 %.

Pour tester plus avant l’hypothèse d’une nouvelle judéophobie polarisée contre Israël, et passée de droite à gauche, il faut croiser les questions concernant Israël avec l’échelle d’antisémitisme et l’orientation politique, mesurée par l’auto-placement sur l’échelle gauche-droite. La proportion d’antisémites (score égal ou supérieur à 2 sur l’échelle) est plus élevée chez les personnes qui n’aiment pas Israël (70 %, contre 50 % chez ceux qui ont une bonne image ou ni bonne ni mauvaise). Mais chez les antisémites, il y a autant de personnes aimant Israël que de personnes hostiles ou indifférentes. Surtout c’est à droite, pas à gauche, que les antisémites ayant une image négative d’Israël sont les plus nombreux (tableau 3-3). Leur proportion atteint 41 % chez les personnes situées dans les deux dernières cases de l’échelle gauche droite, et 45 % chez les proches du FN, tandis qu’à gauche elle tombe à 19 %. Et si elle se relève un peu à l’extrême gauche, atteignant 28 % chez les personnes déclarant une proximité avec le Front de gauche, le Parti communiste, le NPA ou LO, la proportion reste bien en dessous du niveau observé à droite. Quant aux non-antisémites mais ayant une image négative d’Israël, ils forment un groupe marginal dans l’échantillon (12 %,) même à gauche (16 % chez les Verts et 20 % à l’extrême gauche). On trouve des résultats très similaires quand on croise l’orientation politique par l’aversion à l’islam et l’antisémitisme. Ceux qui ont des scores élevés sur les deux échelles, qui rejettent à la fois les juifs et les musulmans, sont les plus nombreux (41 %) dans l’échantillon. Leur proportion est d’autant plus élevée que la personne penche à droite, passant de 23 % dans les deux premières cases de l’axe gauche-droite à 63 % dans les deux dernières, et 67 % chez les proches de l’extrême droite. Alors que le groupe des « antisémites-islamophiles », au cœur de la nouvelle judéophobie, ne représente que 17 % de l’échantillon (22 % à l’extrême gauche).

Tableau 3-3. Antisémitisme et image d’Israël selon la position sur l’échelle gauche droite (en %)

Échelle Antisémitisme	« Israël »	Autoposition					
		Gauche	Centre G	Centre	Centre D	Droite	Total
Non antisémite	Positive	19	13	11	15	9	13
	Négative	14	13	13	14	9	12
	Indifférente	21	20	19	16	9	17
Antisémite	Positive	13	14	10	15	14	13
	Négative	19	26	26	28	41	29
	Indifférente	13	15	21	13	17	16
		(196)	(183)	(232)	(151)	(264)	(1026)

Source : BVA/CNCDH 2013

L’enquête montre donc que le « vieil » antisémitisme a de beaux restes. Le rejet des juifs est plus structuré par les stéréotypes classiques du pouvoir, de l’argent, l’accusation de communautarisme que par les perceptions d’Israël. L’antisémitisme va de pair avec les préjugés à l’encontre des autres minorités : les personnes qui ont des scores élevés sur l’échelle d’antisémitisme en ont aussi sur celles d’ethnocentrisme, d’aversion à l’Islam, de favoritisme (dont profiteraient les immigrés), et des scores bas sur l’échelle anti-discriminations (chapitre 1). Et

ces intolérances s'expriment beaucoup moins souvent à gauche qu'à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique.

Il faut certes nuancer ce constat. Il y a une vieille tradition d'antisémitisme de gauche au sein du mouvement ouvrier, faisant des juifs le symbole de la haute banque et du grand capital. Quant à la population issue de l'immigration maghrébine, africaine et turque, en majorité musulmane, l'enquête par sondage conduite par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj dans leur livre *Français comme les autres*?¹⁴ faisait apparaître une tension sur la question israélienne et une un peu plus grande réceptivité aux préjugés antisémites. Les raisons en sont multiples : malaise identitaire, crispation religieuse, agacement à l'égard d'une communauté perçue comme plus anciennement installée, socialement plus favorisée, plus présente dans l'espace public. Mais les effectifs ne sont pas suffisants dans un sondage auprès de 1 000 personnes pour pouvoir explorer sérieusement les préjugés au sein de l'extrême gauche ou des populations issues de l'immigration maghrébine. Et face à un phénomène aussi complexe que l'antisémitisme, sur lequel l'étude qualitative menée par CSA montre que les interviewés ont plus de réticence à s'exprimer que sur le racisme anti-immigrés et islamophobe, les sondages ont leurs limites. Le baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie constitue néanmoins une base de données unique en son genre, qui met en perspective l'évolution des opinions à l'égard de toutes les minorités depuis 1990. L'ensemble de la société française depuis quatre ans est gagnée par le refus de l'autre, par une intolérance à l'égard des immigrés et des étrangers, boucs émissaires classiques dans un contexte de crise économique et de montée continue du chômage. Le niveau d'adhésion aux stéréotypes antisémites suit ce mouvement général, mais plus lentement. Et les cibles principales de ce ressentiment sont les immigrés et plus particulièrement les musulmans (chapitre 4) et les Roms (chapitre 5).

14. Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

CHAPITRE 4

FACE AUX MUSULMANS ET À L'ISLAM : DES PRÉJUGÉS COMME LES AUTRES ?

Contribution des chercheurs :

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale

Les attitudes à l'égard de l'islam et des musulmans ont pris une importance toute particulière dans les années 2000. Débats autour du voile ou de la burqa, prières de rue ou viande halal ont régulièrement fait l'actualité. Le phénomène est d'autant plus marquant qu'il s'est produit plus ou moins au même moment dans plusieurs pays occidentaux, avec certes des modalités différentes d'un pays à l'autre¹, mais aussi des préoccupations communes autour du statut de la femme en islam, de la liberté d'expression (l'affaire des caricatures danoises de Mahomet) ou de la compatibilité de cette religion avec les « valeurs occidentales »².

Plusieurs questions se posent quand il s'agit de la relation à l'islam et aux musulmans. Ces attitudes sont-elles des préjugés comme les autres ? Cette question est particulièrement complexe. Clairement si des individus se voient traiter différemment, par exemple dans l'accès à un logement ou à un emploi, parce qu'ils sont musulmans ou présumés tels, on rentre bien dans la définition d'un comportement discriminatoire. Néanmoins plusieurs responsables politiques et intellectuels se sont opposés à certaines pratiques ou revendications musulmanes en se référant directement aux valeurs de la République (laïcité, égalité entre hommes et femmes, liberté d'expression). Parmi ces contempteurs de l'islam, on trouve des figures des luttes anti-homophobes ou antiracistes, des leaders des mouvements féministes, autrement dit des personnes qui n'ont pas grand-chose à voir avec la nébuleuse xénophobe traditionnelle³.

1. Le voile par exemple n'a pas suscité les mêmes inquiétudes et dénonciations dans les sociétés ayant une tradition de diversité religieuse comme les Pays-Bas, le Canada ou les États-Unis, en comparaison avec la France.

2. Christian Joppke, « Beyond National Models : Civic Integration Policies for Immigrants in Western Europe », *West European Politics* (2007-01), vol. 30 : n° 1, pp.1-22.

3. C'est ainsi que des « communautés de cause » inattendues émergent. En juin 2008, le Conseil d'État valida le refus de naturalisation de Faiza Mabchour car elle avait « adopté une pratique radicale de sa religion, incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, et notamment avec le principe d'égalité des sexes ». Les premières organisations qui saluèrent cette décision furent l'association « Ni putes ni soumises », plutôt classée à gauche, et le Front national, autrement dit des organisations qui n'ont pas grand-chose en commun.

Assiste-t-on à une montée de l'islamophobie ou d'un racisme antimusulman⁴? Est-ce la religion qui est visée, sans que le soient ceux qui la pratiquent? Ou bien les hommes et les femmes qui croient en cette religion (ou sont vus ainsi par la société française) sont-ils également stigmatisés?

Cette contribution s'appuie essentiellement sur le baromètre de la CNCDH qui, de par son ancienneté et l'étendue des questions qu'il comprend, permet d'avancer dans la caractérisation des relations à l'islam. On dispose ainsi d'indicateurs relatifs à la perception de la religion musulmane (positive, négative, neutre) qu'on peut comparer aux autres religions. On peut mesurer les jugements sur les musulmans (là aussi en comparaison avec les autres minorités ethniques et religieuses qui composent la France plurielle). Enfin, on dispose de l'opinion des Français sur certaines pratiques de la religion musulmane. Cette contribution n'a pas vocation à répondre à toutes les questions que soulèvent les relations de la société française face à l'islam et aux musulmans, mais au moins à les éclairer. Elle vient aussi prolonger les résultats déjà présentés dans les précédentes parties du rapport sur la structure des préjugés et leurs évolutions dans le temps (chapitres 1 et 2).

L'évolution dans le temps du rapport à l'islam

Les figures 4-1 et 4-2 viennent compléter les analyses relatives aux indices longitudinaux de tolérance des minorités. Elles reprennent les séries de questions les plus significatives parce que les plus souvent répétées. Surtout, on a choisi les séries de questions qui permettent des comparaisons avec d'autres minorités ou religions. Trois questions posées entre 1990 et 2000 permettent de mesurer le rejet des « Arabes », des « juifs » et des « musulmans » (y en a-t-il « trop » ou « pas trop ? »). Notons que, très tôt, on peut distinguer entre le rejet de la religion (musulmane) et celui de l'origine « ethnique » (arabe). À partir de 2000, on peut le faire en mesurant la perception des personnes interrogées selon laquelle les Maghrébins, les juifs et les musulmans formeraient ou non un groupe « à part », que les Français juifs ou musulmans sont « des Français comme les autres », ou leur perception positive ou négative de la religion juive et de la religion musulmane.

Quelle que soit la question, les musulmans et l'islam sont systématiquement moins bien considérés que la religion et la communauté juives. C'était déjà flagrant pour leurs indices de tolérance respectifs (chapitre 1), mais cela se confirme quelle que soit la série utilisée. Ainsi, pour le couple de questions sur la « francité » des « Français juifs » et des « Français musulmans », la proportion de personnes interrogées qui déniaient aux Français musulmans leur citoyenneté est toujours supérieure à celle observée pour les Français juifs, avec des écarts de l'ordre de 20 points en 2005 juste après la crise des banlieues, et de nouveau en 2013. Cet écart a tendance à se creuser de plus en plus depuis le retournement de tendance de 2009, puisqu'il n'était alors « que » de 12 points. L'écart sur la perception des deux religions est encore plus fort : il tourne autour des 20 points en moyenne et a pu monter jusqu'à 28 et 29 points dans la période 2011-2012.

4. Voir notamment Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept », *Sociologie*, n° 1, 2014.

Figure 4-1. Évolution comparée des attitudes à l'égard des musulmans

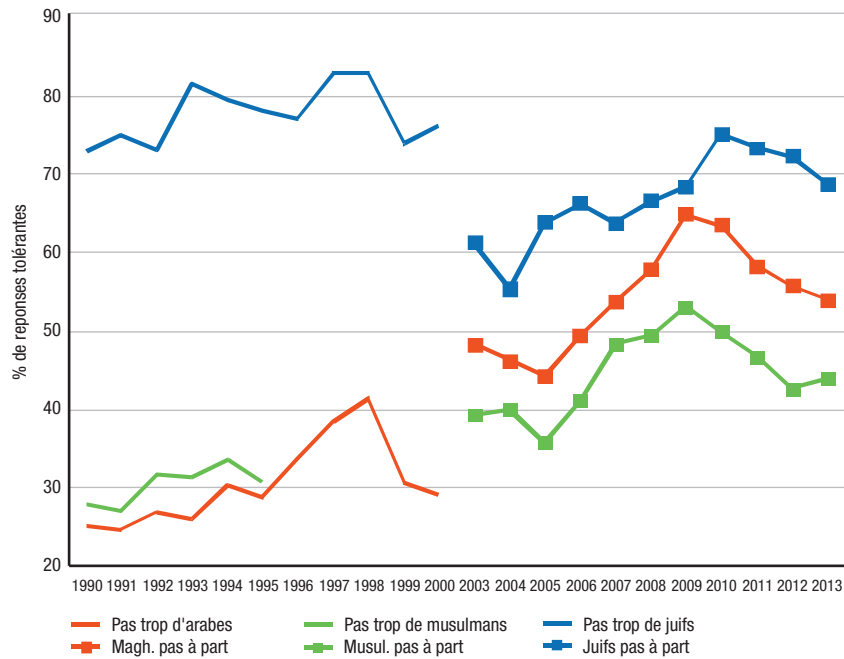
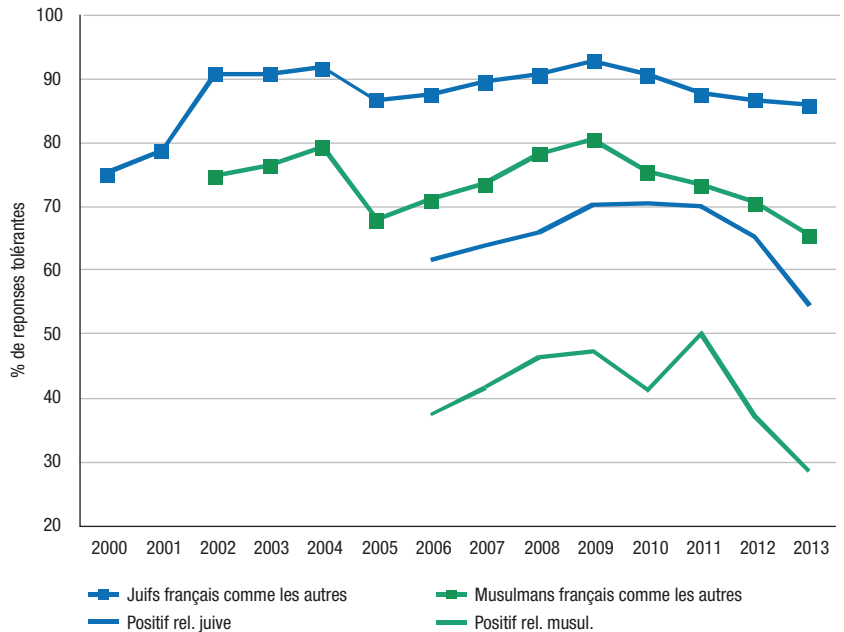


Figure 4-2. Évolution comparée des attitudes à l'égard des musulmans et de l'islam



Sur la question de l'ouverture des groupes aux autres, les écarts oscillent autour de 15 points, notamment en 2004 et 2009, au moment où la France connaissait des records de tolérance (voir chapitre 1), pouvant aller jusqu'à 28 points en 2005 et 29 points en 2012. L'écart est moins fort en 2013, mais essentiellement parce que la tolérance envers les juifs a légèrement décru. De cette première comparaison, on peut d'emblée conclure que la distinction souvent interrogée entre rapport à la religion musulmane (islamophobie) et rapport aux pratiquants de l'islam (« racisme antimusulman ») n'est pas heuristique. Clairement, les deux sont liés, et les deux groupes sont plus souvent rejetés que la minorité juive.

Certains travaux supposent que, derrière les attitudes à l'égard des musulmans, s'expriment en fait les attitudes à l'égard d'un groupe « racisé », essentialisé, celui des Maghrébins. Les tensions autour de l'islam ne seraient alors que les répliques ou les reliquats de l'ordre colonial tel qu'il existait en Algérie, en Tunisie et au Maroc⁵. En l'occurrence, cette hypothèse n'est pas validée par les données de la CNCDH. On constate ainsi une pénalisation significative des musulmans par rapport aux Maghrébins, et celle-ci dépasse systématiquement les 10 points depuis 2009. Autrement dit, les attitudes à l'égard des musulmans ne sont pas la simple traduction des préjugés à l'égard des Maghrébins.

Cette spécificité du rapport à la communauté des musulmans s'affirme également dans le temps. Si on compare avec les séries de questions des années 90, on constate qu'à l'époque les musulmans étaient moins rejetés que les « Arabes » (de 3 à 5 points d'écart). Autrement dit, ils n'occupaient pas la place de la minorité « la plus détestée ». Un des facteurs est sans doute la manière dont les débats publics autour de l'immigration étaient structurés. L'islam et les musulmans n'étaient pas autant sur la sellette que dans la décennie qui va suivre. On peut d'ailleurs penser que le « cadrage républicain »⁶, qui oppose islam et valeurs républicaines, a pu libérer une parole xénophobe en la légitimant, de la même façon que le « racisme déguisé » fondé sur des différences culturelles s'avère beaucoup plus accepté que le « racisme flagrant » postulant l'infériorité morale voire génétique des minorités⁷.

Une logique préjudicielle ?

Reste posée la question des raisons du rejet des musulmans et de l'islam. Est-ce, comme certains l'affirment, une inquiétude légitime face à des demandes pressantes et problématiques d'une communauté religieuse, *a fortiori* en expansion⁸ ?

5. P. Blanchard, N. Bancel, S. Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale. La Société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

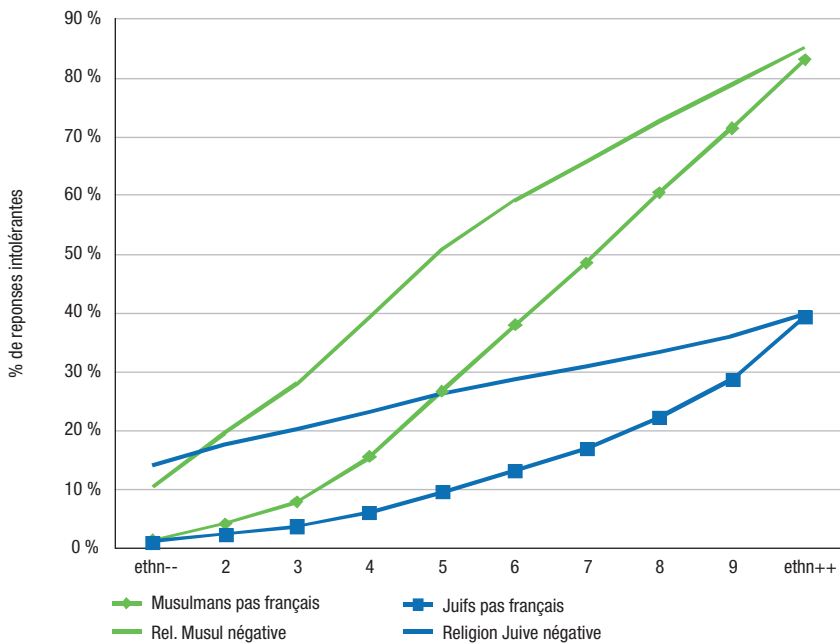
6. Vincent Tiberj, *La Crispation hexagonale : France plurielle contre France fermée*, Paris, Plon, 2008.

7. Thomas Pettigrew, Roel Meertens, « Subtle and Blatant Prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, pp. 57-75.

8. L'islam est devenu depuis longtemps la deuxième religion du pays, mais la taille de cette communauté est souvent exagérée. Alors que régulièrement des chiffres fantaisistes circulent, avançant jusqu'à 10 millions de musulmans, l'estimation qu'on peut en faire à partir de l'enquête de référence « Trajectoires et Origines » (TeO) tourne plutôt autour de 2,4 millions de musulmans parmi la population âgée de 18 à 60 ans, et entre 3,9 et 4,2 millions de musulmans dans l'ensemble de la population (Patrick Simon, Vincent Tiberj, « Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrants et de leurs descendants », Documents de travail de l'INED, n° 196, 2013, http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/documents_travail/bdd/publication/1650).

La figure 4-3 remet bien en perspective cette première logique derrière les réponses de rejet de l'islam et de ses pratiquants. On a modélisé les réponses à quatre questions : deux relatives à la francité des juifs et des musulmans, deux relatives à l'image de l'islam et de la religion juive. La variable indépendante reprend les questions de l'échelle d'ethnocentrisme (voir chapitre 2) de laquelle on a retranché celles qui portaient explicitement sur les juifs et les musulmans. Il s'agit donc d'un ethnocentrisme global rejetant l'autre. On a réparti les personnes interrogées en 10 groupes de taille égale (des déciles), selon leur score d'ethnocentrisme, des 10 % les moins ethnocentristes (ethn--) aux 10 % les plus ethnocentristes (ethn++). Dans ce graphique sont reproduites les probabilités d'une réponse intolérante envers juifs, musulmans et leur religion, pour chacun de ces 10 groupes.

Figure 4-3. Les logiques préjudicielles : une comparaison juifs/musulmans



Les résultats sont particulièrement clairs. Pour chacune des questions et indépendamment de la minorité ou de la religion visée, plus on est ethnocentriste, plus les chances de donner des réponses intolérantes sont fortes. Autrement dit, derrière le ressentiment contre les musulmans ou l'islam, on retrouve bien les logiques classiques de rejet de l'autre, bref des préjugés similaires de type xénophobe, au sens de refus de ce qui nous paraît étranger. Ainsi, si les individus appartiennent au décile le plus ethnocentriste, ils auront 83 chances sur 100 de considérer que les musulmans français ne sont pas des Français comme les autres, et 85 d'avoir une image négative de l'islam, contre respectivement 1 et 10 s'ils appartiennent au décile le moins ethnocentriste.

Le deuxième résultat est que seuls les deux à trois déciles les moins ethnocentristes traitent les juifs et les musulmans de la même façon, c'est-à-dire sans préjugés. Si les deux questions relatives aux religions semblent produire plus de rejet (entre 10 % et 28 % de chances pour l'islam, et entre 14 % et 24 % de chances pour la religion juive), c'est aussi parce que ce groupe est constitué de « laïcards », qui s'opposent fortement à toute religion. Autant la religion suscite chez eux l'opposition, autant ils semblent ne pas avoir d'animosité envers ses fidèles : au maximum 8 % de chances de nier la francité des juifs ou des musulmans parmi ce tiers de l'électorat. Cet écart entre les religions et ceux qui les suivent se retrouve par la suite, sauf pour les déciles les plus ethnocentristes qui semblent ne plus les distinguer, dans un même rejet.

Enfin on constate combien le rejet des musulmans est devenu structurant dans la France ethnocentriste. Les personnes qui se situent dans les trois derniers déciles, les plus ethnocentristes, ont clairement plus de chances d'être antisémites que le reste de la population, mais ce qui les caractérise surtout est leur aversion à l'égard des musulmans et de l'islam. Enfin, à ce rejet global venant des plus ethnocentristes, s'ajoute le rejet de l'islam spécifique aux trois déciles médians (les groupes 4, 5 et 6), sans qu'il se cumule nécessairement avec des préjugés envers les musulmans.

L'importance du cadrage sur l'islam

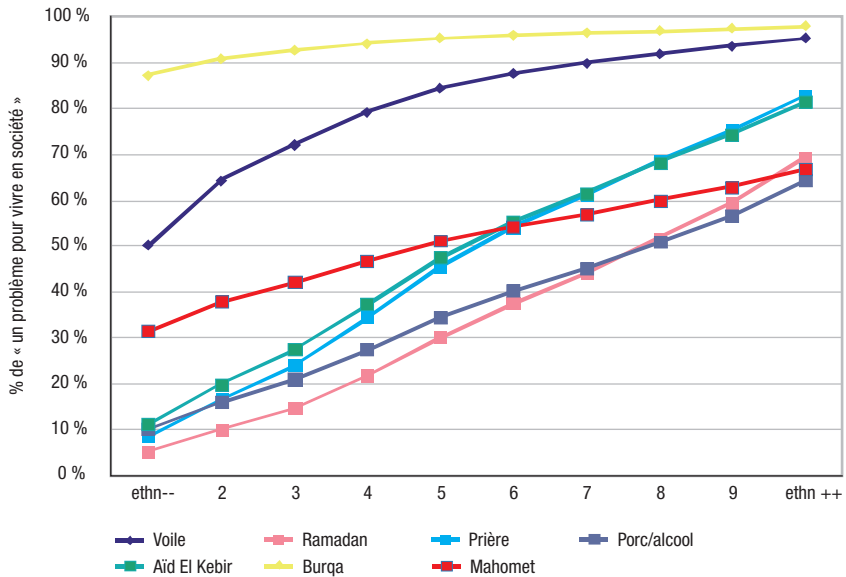
La figure 4-4 permet de compléter ce diagnostic. Il s'agit de la batterie de questions relatives aux pratiques associées à l'islam et leur degré d'acceptation dans la société française. Comme précédemment, la variable indépendante mesure l'ethnocentrisme des personnes interrogées. Les graphiques représentent les probabilités prédites moyennes de considérer qu'une pratique donnée peut « faire problème » pour vivre dans la société française.

Plusieurs résultats en ressortent. D'abord, l'ethnocentrisme se retrouve derrière le rejet de la plupart des pratiques musulmanes. Autrement dit, quand certains s'insurgent contre les prières de rue ou la viande hallal, c'est un réflexe xénophobe. D'ailleurs, on constate bien que, parmi les trois groupes les moins ethnocentristes, les prières, le ramadan, le sacrifice du mouton lors de l'Aïd, ou le fait de ne pas manger de porc ni de boire de l'alcool ne suscitent pas ou très peu de rejet (au maximum 27 % pour le sacrifice du mouton). En revanche, ces pratiques sont rejetées par une majorité des individus compris dans les trois derniers déciles.

Cela rappelé, il faut remarquer les cas bien particuliers de la burqa, du voile et de l'interdiction de représenter Mahomet. Soit l'impact de l'ethnocentrisme est moins discriminant (pour ce qui est de la burqa et de la représentation de Mahomet), soit la pratique en question suscite un rejet majoritaire, y compris de la part des individus les moins ethnocentristes. C'est le cas du voile et surtout de la burqa (au moins 88 % de chances de rejet). En résumé, la France ethnocentriste tend à rejeter en bloc l'islam, quand la France ouverte fait le tri entre ces différentes pratiques. Les pratiques en question ont en commun de s'inscrire dans la sphère publique, mais aussi d'entrer en résonance avec le « cadrage républicain » (argumentant sur la liberté des femmes ou la liberté d'expression).

On voit ici une dynamique spécifique des débats autour de l'islam : dans certains cas, comme celui de la burqa, un consensus répressif se crée, qui rassemble des individus aux opinions et aux dispositions à la tolérance totalement opposées. Cela permet ainsi aux plus ethnocentristes d'exprimer ouvertement leur rejet de la religion musulmane sans être décrédibilisés par leur ethnocentrisme. Guy Michelat et Martine Barthélemy avaient déjà constaté un phénomène similaire à propos des usages de la laïcité⁹.

Figure 4-4. La perception des pratiques musulmanes



9. Martine Barthélemy et Guy Michelat « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique* 5/2007 (Vol. 57), pp. 649-698. Voir aussi chapitre 2.

CHAPITRE 5

LES ROMS : LES MOINS-AIMÉS

Contribution des chercheurs :

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale

Les groupes rom constituent une « galaxie » de minorités qui n'ont pas la même histoire et qui partagent encore moins une culture homogène ou une religion unique¹. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui appartiennent à cette galaxie. On parle de douze à quinze millions d'individus dans le monde entier : la majeure partie vit en Europe, dont 60 à 70 % dans les démocraties post-communistes.

Traçons à titre indicatif, une ligne qui relie Rome à Helsinki, en passant par Vienne et Prague. À l'est de ce tracé imaginaire se situent les communautés qui s'autoqualifient « Roms ». À l'ouest de la ligne, on trouve des groupes aux noms différents : Manouches, Sintés, Kalés, Romanichels, avec des minorités très réduites de Roms². En France, on observe la même hétérogénéité. Aux côtés des Roms d'immigration récente, dont certains vivent dans des conditions de très grande précarité, on trouve des Roms qui sont citoyens français, issus de plusieurs vagues d'immigration datant du début du xx^e siècle, de l'entre-deux-guerres, mais aussi de l'après-guerre. La plupart d'entre eux poursuivent une stratégie de l'invisibilité, essayant de ne pas attirer l'attention sur leur comportement. De la même manière, les rapports entre Roms d'immigration récente, Roms et Manouches français ne relèvent pas toujours de la solidarité ni de la reconnaissance d'une identité commune.

Un élément de complication vient du fait que le terme « Rom », utilisé au sens générique, a été choisi par l'Union Romani Internationale en 1971 afin d'inclure l'ensemble des groupes « tsiganes »³. Avec cette définition extensive des « Roms », le Conseil de l'Europe estimait en 2012 qu'ils étaient en France entre 300 et 500 000, soit autour de 0,6 % de la population⁴. Seule une petite minorité des Roms ainsi définis – entre 15 et 20 000, principalement issue d'une immigration récente venant de Bulgarie et surtout de Roumanie –, vit dans une très grande précarité, c'est-à-dire dans des bidonvilles. Les autres ne sont pas « visibles », et ne vivent pas dans des conditions de misère extrême. La grande

1. Olivera M., « Les Roms comme "minorité ethnique" ? Un questionnaire roumain », in *Études tsiganes*, vol. 39-40, Paris, 2010, pp. 128-150.

2. Plasere L., *Roms : une histoire européenne*, Bayard Jeunesse, Paris, 2011.

3. Ce qui a été critiqué ensuite par de nombreux groupes tsiganes. Il a ensuite été officiellement adopté par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, cf. Liégeois J., *Council of Europe and Roma : 40 Years of Action*, Strasbourg, 2010.

4. <http://hub.coe.int/fr/web/coe-portal/roma>.

majorité est composée des gens du voyage, communauté estimée à environ 350 000 personnes⁵. Le terme correspond à la catégorie administrative apparue dans les textes officiels dès 1972 et qui s'applique aux personnes visées par la loi du 3 janvier 1969 pour désigner des populations françaises mal identifiées (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.) du fait de leur mode de vie itinérant, c'est-à-dire du fait d'être une population « sans domicile ni résidence fixe »⁶.

Un monde à part ?

Nous sommes donc en présence d'une mosaïque de fragments ethniques, qui se superpose à une pluralité de statuts juridiques (citoyens français, ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'autres pays européens, sans patrie). Confrontées à cette hétérogénéité, les questions de l'enquête portent à la fois sur les « Roms » et les « gens du voyage ». Si l'on s'en tient aux quatre dernières années, on voit que l'image des Roms s'est déjà beaucoup transformée. En 2013 plus de 87 % de la population considère les Roms comme un « groupe à part » dans la société, soit une augmentation de 21 points depuis janvier 2011. Tandis que le pourcentage de ceux qui considèrent les Roms comme un groupe « ouvert aux autres » a diminué de moitié (de 8 % à 4 %). L'écart s'accroît pour l'opinion « ils ne forment pas spécialement un groupe », les proportions passant de 20 % à 8 %. Ces données sur la fermeture et l'auto-ségrégation supposées des Roms prennent encore plus d'importance une fois comparées aux jugements portés sur les autres minorités.

La figure 5-1 est particulièrement significative. Certes, au cours des quatre dernières années, on observe une tendance généralisée à juger certaines catégories comme séparées du reste de la société. Toutefois, il n'y a que les Roms et les gens du voyage pour qui cette opinion ait pris une telle ampleur : 87 % pour les Roms, et 82 % pour les gens du voyage. Aujourd'hui, il y a 31 points de différence sur les réponses à cette question entre les Roms et les musulmans, alors qu'en janvier 2011 l'écart était seulement de 18 points. Si l'on observe en France une tendance globale à considérer que toutes les minorités se ferment plus ou moins progressivement sur elles-mêmes, cette tendance varie beaucoup selon le groupe considéré et l'impression d'une auto-relégation des Roms dans un « entre-soi » fermé est presque unanime.

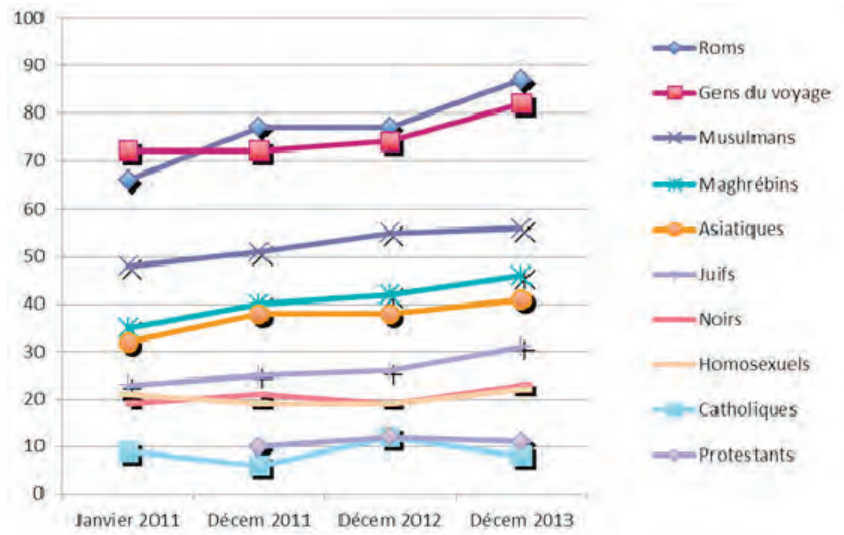
Ce regard négatif sur les Roms s'étend jusqu'à l'acceptation de propos racistes, comme « sale Rom », tenus en public. Seules 37 % des personnes de notre échantillon croient que ces expressions doivent être condamnées sévèrement par la justice, soit 5 points en moins par rapport au jugement condamnant ceux qui expriment des propos antisémites comme « sale juif ». 39 % pensent que les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes contre les Roms « doivent être condamnées,

5. Derache H., *Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des gens du voyage*, Paris, 2013, Rapport au Premier ministre, http://www.fnasat.asso.fr/Rapport_Derache_072013.pdf.

6. Un livret de circulation s'est substitué à l'ancien carnet de circulation le 5 octobre 2012, après une décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi 1969/3. Voir aussi Bordigoni M., *Gens du Voyage, droit et vie quotidienne en France*, Paris, Dalloz-Sirey, 2013.

mais pas sévèrement», et 22 % qu'elles « ne doivent pas être condamnées du tout » (contre, 14 % si les propos racistes sont tenus à l'encontre de Français, 16 % s'il s'agit de juifs, 18 % de noirs, 19 % d'arabes). Le pourcentage de personnes qui acceptent des propos racistes et n'envisagent pas une condamnation par la justice est indiscutablement plus élevé quand il s'agit des Roms.

Figure 5-1. Tendances à juger divers groupes comme « à part dans la société »



Source : baromètre CNC DH

Des préjugés répandus

Plus inquiétante encore est l'adhésion aux stéréotypes négatifs sur les Roms migrants, et leur diffusion au cours de la dernière année. 86 % des personnes interrogées (contre 83 % en 2012) considèrent que les Roms migrants sont pour la plupart nomades⁷. Et il s'agit d'une conviction qui traverse toutes les classes sociales. Seulement 2 % ne sont « pas du tout d'accord » – à juste titre au demeurant – avec cette affirmation, auxquelles nous pouvons ajouter les 9 % « pas vraiment d'accord » et les 3 % qui ne se prononcent pas. En outre, 85 % de l'échantillon considèrent que les Roms « exploitent très souvent les enfants ». Et ce pourcentage a augmenté de manière spectaculaire au cours de l'année

7. Un pourcentage très similaire au cas italien en 2007 (84 %) : Vitale T., Arrigoni P., Claps E., « Regards croisés. Antitsiganisme et possibilité du vivre ensemble, Roms et gadjés, en Italie », in *Études tsiganes*, 2009, n° 35, pp. 80-103.

2013, puisque, en 2012, tout en étant déjà très élevé, il s'établissait à 75 %, soit un quart de la population française seulement rejetant ce genre de stéréotype. Les Roms pâtissent d'une image de voleur (pour 78 % de notre échantillon en 2013, 71 % en 2012, ils « vivent essentiellement de vols et de trafics »), et, comme on l'a déjà vu, de groupe fermé sur lui-même, « à part dans la société » (pour 87 % de l'échantillon).

Les représentations qui émergent de l'étude qualitative menée par CSA à partir d'entretiens conduits en face à face, sont immédiatement et fortement négatives et hostiles. Ce serait dans la culture des Roms d'habiter dans des campements et des bidonvilles à la périphérie des villes, ils seraient des mendiants et des « parasites » profitant du système d'aide sociale et qui s'enrichiraient dans leur pays grâce aux aides au retour. Ils seraient en même temps « hors système », car mendiants, clochards, voleurs et capables de profiter des différentes formes d'aide publique, tout en exploitant la générosité du Gouvernement français. Dans les mots d'une femme au foyer de 40 ans, qui vote FN : « On a l'impression d'être envahis. Il y a les petits qui font la manche, des insultes quand on ne donne pas d'argent. Donc, là, les Roms subissent un racisme important. Mais on a vu des reportages où ils prennent l'argent pour repartir, des aides sociales, ça leur permet de rester plus aisément et de repartir chez eux plus riches, parce que le peu d'ici, c'est être riches pour eux. »

La diffusion des préjugés envers les Roms est si large que nous avons construit un indice synthétique pour la mesurer. Un indice cumulé des préjugés anti-Roms permet de hiérarchiser les personnes sur une échelle graduée de 0 pour celles qui n'adhèrent à aucun préjugé à 3 pour celles qui les approuvent tous et considèrent les Roms essentiellement comme des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfants.

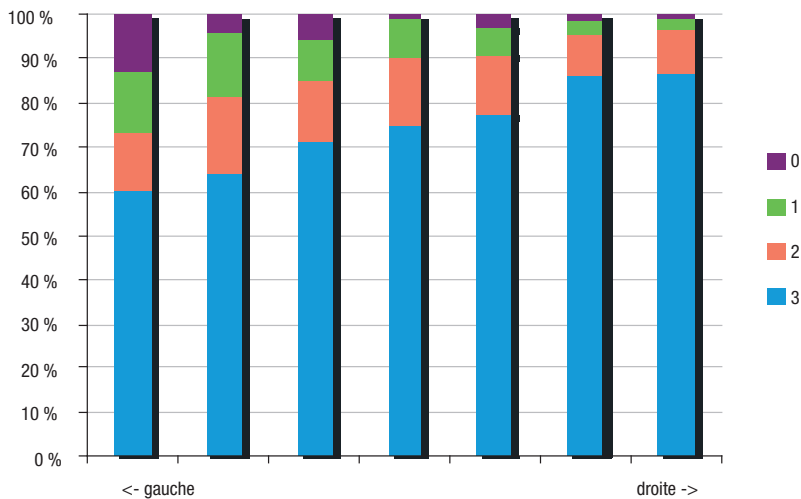
Croisé avec d'autres questions de l'enquête, cet indice révèle que même les personnes qui se considèrent comme non racistes sont porteuses de stéréotypes négatifs envers les Roms. Par ailleurs, parmi les personnes considérant la présence d'immigrés comme « source d'enrichissement culturel », seulement 4 % n'ont pas du tout de préjugés envers les Roms (contre 3 % en moyenne dans l'ensemble de l'échantillon) et 12 % ont un niveau bas de préjugés (contre 8 % en moyenne). Dans ce même groupe qui considère pourtant les immigrés positivement, comme une source d'enrichissement culturel, seulement 25 % ne croient pas que les Roms soient des voleurs ou qu'ils vivent de trafic. Et cette proportion tombe à 7 % chez les personnes qui ne croient pas à la valeur ajoutée de l'immigration.

La figure 5-2 montre l'importance croissante des préjugés anti-Roms, à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'axe politique et leur relative importance même au centre.

Les entretiens en face à face conduits par CSA ont recueilli des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours aux émotions négatives à leur égard : aversion et dégoût, accusation d'impureté et refus du contact, déception et frustration dues à leur incapacité supposée à changer, mépris et même haine en liaison avec la croyance en leur différence et leur infériorité. Emblématique de cet état d'esprit est le verbatim

de l'entretien d'une femme de 57 ans, secrétaire, qui habite à Paris, catholique non pratiquante, et qui vote PS : « *Je ne suis pas raciste, mais je ne veux plus voir les Roms. C'est de la vermine. Ils volent les sacs à main. Ils agressent les vieilles dames. Ils maltraitent leurs chiens. Je donne à manger à leurs chiens, pas aux Roms.* » On mesure ici une agressivité encore plus intense qu'envers la population arabo-musulmane, qui ne reconnaît pas aux Roms l'appartenance à une commune humanité. Aux Roms est reproché de ne pas vivre avec dignité, et donc de ne pas être des êtres humains, comme l'expriment ces mots d'un homme de 65 ans, retraité, qui habite à Marseille, sans religion, et vote FN : « *Il y avait un camp de Roms dans le 8^e arrondissement de Marseille. Moi je considère que ces gens-là ne sont pas des êtres humains. On peut avoir des soucis et être dans le besoin tout en vivant dignement. Ces gens-là ne vivent pas dignement.* »

Figure 5-2. Scores sur l'échelle de préjugés anti-Roms par autopositionnement politique



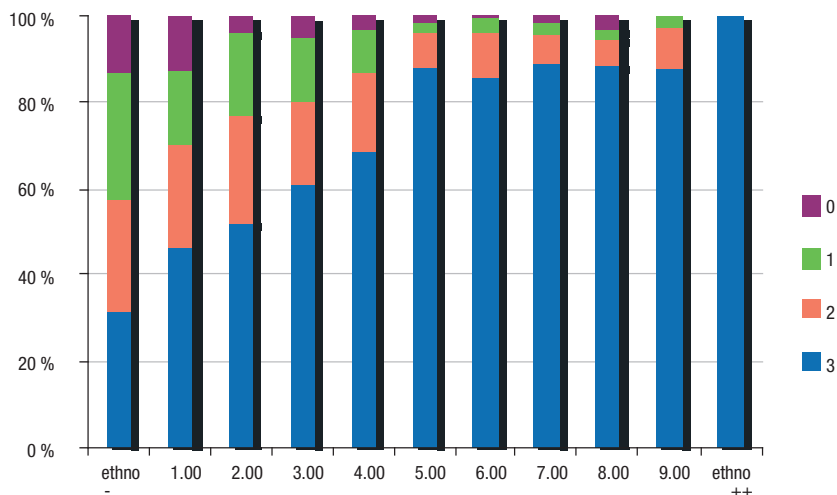
Source : enquête BVA/CNCDH 2013

Ethnocentrisme, méconnaissance et rôle des représentations médiatiques

Il est intéressant de croiser l'indice des préjugés anti-Roms avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée dans les chapitres précédents (voir chapitres 2 et 4).

Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus progressent les scores élevés sur l'indice de préjugés anti-Roms (figure 5-3), témoignant d'une représentation totalement stéréotypée et cohérente de cette minorité. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont de pair. Le résultat mérite d'être souligné. A contrario, lutter contre le racisme passe aussi par la lutte contre les préjugés envers les Roms, mieux les faire connaître comme ils sont. Cela suppose également de prêter attention à la représentation qu'en donnent les médias.

Figure 5-3. Scores sur l'échelle de préjugés anti-Roms par niveau d'ethnocentrisme



Source : enquête BVA/CNCDH 2013

La haine des Roms est très liée à leur représentation médiatique. Une femme de 69 ans, retraitée, de Bagneux, sans religion, sans proximité politique, le dit très clairement : « *Les adultes exploitent les enfants en les obligeant à voler pour construire des maisons en Roumanie. Ils l'ont montré à la télé la semaine dernière.* » Les médias donnent beaucoup d'importance aux comportements illégaux, aux combines, aux expédients. La classe politique aussi s'est focalisée sur les Roms, les a construits comme problème public, avec des prises de parole souvent très dures, renforçant une approche culturaliste supposant une incapacité des Roms à s'intégrer. Les politiques publiques ont tendance à cadrer la question essentiellement comme un problème de gestion des franges urbaines et d'éviction des bidonvilles insalubres⁸. Le rôle des médias est important pour une autre raison ; il ne s'agit pas seulement de l'instrumentalisation de ladite « question Rom » ni des images négatives et stéréotypées du Rom voleur, exploiteur d'enfants. La représentation médiatique des Roms exerce un rôle par la négation d'images plus complexes et stratifiées des groupes tsiganes. Leurs formes de mobilité sociale ascendante, d'insertion dans le marché du travail, et d'intégration dans les sociétés urbaines et rurales françaises ne sont jamais montrées. Même la représentation cyclique et médiatisée de l'évacuation des camps rom a des effets culturels plus larges. Elle produit les modes de perception et d'interprétation de la réalité sociale, suggérant une représentation extrême et déformée de l'altérité dont les Roms sont porteurs. La stratification sociale des groupes est oubliée ; une image de sous-prolétariat et de misère est mise en avant. En partant de bonnes intentions parfois, ces images ont pour effet de réduire la pluralité de conditions des Tsiganes en France, de contribuer à la construction

8. Legros O., Vitale T., « Roms migrants en ville : pratiques et politiques », numéro à dossier de *Géocarrefour*, 2011, vol. 86, n° 1 ; Aguilera T., « Gouverner les illégalismes », *Gouvernement et action publique*, 2012, n° 3, pp. 101-124.

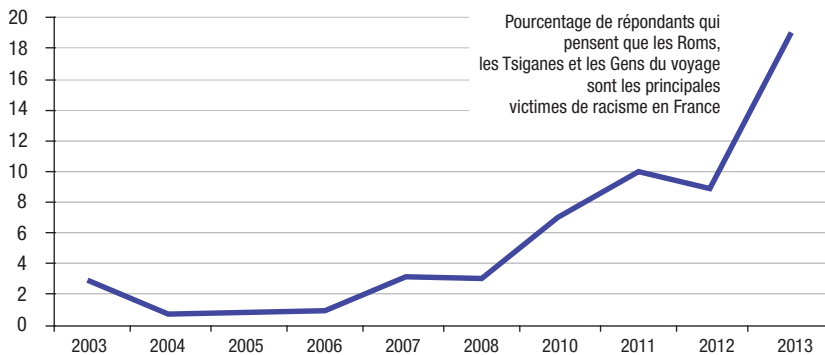
d'un imaginaire de vie en marge de la société, et de pauvreté inhérente à une culture et une ethnie. Les Roms et les Tsiganes sont ainsi considérés comme des nouveaux arrivants, et leur longue histoire d'inscription au sein de la société française est oubliée ou niée.

La méconnaissance dont nous venons de parler se double d'un refoulement de l'histoire violente de l'antitsiganisme, des camps de concentration et du Porrajmos (l'extermination au cours de la Seconde Guerre mondiale). Les Roms et les Manouches, de même que d'autres ethnies et groupes sociaux jugés « indignes », ont été systématiquement internés et tués dans les camps de concentration⁹. En moyenne, un tiers de la population (34,5 %) pense qu'on ne parle pas assez de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale, pourcentage qui, par contre, monte à 61,5 % parmi la petite minorité qui ne partage pas les stéréotypes négatifs envers les Tsiganes.

Une attention croissante à la discrimination des Tsiganes

On remarque toutefois que, dans le même temps, la prise de conscience du niveau de discrimination contre les Tsiganes, les Roms et les gens du voyage en France a fortement augmenté, atteignant 19 %, six fois plus qu'en 2003.

Figure 5-4. Les Roms vus comme principales victimes de racisme en France (en %)



Source : baromètres CNCDH

9. Filhol E., *La Mémoire et l'Oubli : L'Internement des Tsiganes en France, 1940-1946*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Filhol E., *Le Contrôle des Tsiganes en France (1912-1969)*, Paris, Karthala, 2013 ; About I., « Underclass Gypsies. Historical Approach on Categorisation and Exclusion in France, 19th-20th Century », in Michael Stewart (dir.), *The Gypsy « Menace » : Populism and the New Anti-Gypsy Politics*, London, Hurst/Columbia, 2013.

Si on regarde les caractéristiques des personnes qui n'ont pas du tout de stéréotypes négatifs envers les Roms (score de zéro sur l'indice de préjugés anti-Roms), elles appartiennent à toutes les classes d'âge (un petit peu plus nombreuses chez les jeunes et surtout les 40-49 ans) ; la religion n'a pas d'impact significatif. Il s'agit de personnes qui ont un niveau d'éducation bien supérieur à la moyenne (26,5 % sont diplômées du supérieur, contre une moyenne de 17 % dans l'échantillon) ; 23,5 % ont le niveau de bac + 2 (contre 14 % en moyenne), et elles sont en majorité de gauche ou de centre gauche (respectivement 41 % et 29 %). Parmi celles qui ont la note de 1 sur notre indice de préjugé anti-Roms, on retrouve 25 % de positionnement au centre, 20,5 % au centre gauche et 34 % à gauche. En grande majorité (59 %), elles pensent aussi qu'il faut condamner sévèrement ceux qui tiennent des propos racistes en public, bien plus que celles qui ont des scores positifs sur l'échelle de préjugés anti-Roms (35,5 %). De même celles qui n'ont pas de préjugés envers les Roms croient presque unanimement que les gens du voyage de nationalité française sont des Français comme les autres, lorsque 34 % des personnes de l'échantillon ne sont pas du même avis.

L'attention croissante portée à la discrimination envers les Tsiganes est le miroir de plusieurs mobilisations qui se sont développées autour des droits des Roms, surtout pour ceux qui connaissent la plus grande précarité¹⁰. Ces mobilisations n'ont pas été encore capables de réduire les préjugés anti-Tsiganes, ni de leur substituer des connaissances plus fines des groupes rassemblés sous cette étiquette. En tout cas, elles ont contribué à attirer l'attention sur les discriminations vécues par les Roms. Et cela joue davantage lorsque les collectivités locales sont attentives aux mobilisations solidaires, et pas seulement aux mobilisations xénophobes et racistes. Lorsque la presse et les acteurs politiques locaux se mettent à concevoir des instruments d'action publique diversifiés, on observe des innovations en terme de politiques sociales et des formes de communication publique moins stéréotypées¹¹.

10. Bruneteaux P., Benarrosh-Orsoni N., *Intégrer les Roms ? Travail militant et mobilisation sociale auprès des familles de Saint-Maur (Val-de-Marne)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

11. Fastrès J., Ahkim A. (dir.), *Les Roms. Chroniques d'une intégration impensée*. Paris, Couleur Livres, 2012.